

*La Séance est ouverte à 15 h, sous la présidence de M. Stéphane RAVIER, Maire du 7<sup>e</sup> Secteur de Marseille.*

**Monsieur RAVIER.-** Mesdames et Messieurs, bonjour !

*M. RAVIER procède à l'appel nominal des élus*

**LE QUORUM ETANT ATTEINT, LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENTS PEUT DELIBERER.**

**Approbation du compte rendu in extenso de la séance du 29 mars 2017**

**Monsieur RAVIER.-** Avez-vous des remarques sur le procès-verbal in extenso de la séance du Conseil d'Arrondissements du 29 mars 2017 ?

*(Aucune remarque)*

**LE COMPTE RENDU IN EXTENSO DE LA SEANCE DU 29 MARS 2017 EST APPROUVE A L'UNANIMITE**

**Monsieur RAVIER.-** Avant d'entamer les débats, peut-être je me trompe, mais je crois que certains d'entre vous ont envie de commenter brièvement, puisque cela fait partie quand même de notre quotidien, cela a des conséquences sur le quotidien de tous les Français et donc de ceux qui habitent dans les 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> arrondissements, donc je vous propose, je vous soumetts l'idée de vous laisser vous exprimer au lendemain de ces élections présidentielles, si le cœur vous en dit, ce n'est absolument pas obligatoire, mais autant qu'on le fasse tout de suite, comme ça on en est libéré.

**Monsieur MARI.-** Monsieur le Maire, je pensais que le protocole voulait que vous-même en début de ce Conseil vous félicitez les nouveaux Députés de ce secteur, donc je vais le faire, mon propos sera très bref.

Je souhaiterais adresser au nom de mon groupe des félicitations républicaines à Mme LOUIS et à M. AHAMADA, nouveaux Députés du 7<sup>e</sup> secteur de Marseille. Je souhaiterais également, si vous le permettez, Monsieur le Maire, même s'il n'est plus de notre secteur, féliciter M. LAQHILA, qui était un habitant du 13-14 jusqu'il y a encore deux ans et qui a déménagé à Cabriès il y a peu, qui était aussi élu à ce Conseil d'Arrondissements, donc nous avons eu un illustre membre du Conseil d'Arrondissements qui est devenu Député des Bouches-du-Rhône, pas sur Marseille, mais sur les Bouches-du-Rhône.

Je voulais simplement dire, Monsieur le Maire, que la République était déjà belle lorsqu'elle avait permis à un "Saïd", Saïd AHAMADA, et à un "Mohamed", Mohamed LAQHILA, de devenir respectivement administrateur de la fonction publique territoriale et expert-comptable et même Président de l'ordre national des experts-comptables, et que la République aujourd'hui est encore plus belle quand on a un "Saïd" et un "Mohamed" représentants de la Nation. Merci pour votre attention, Monsieur le Maire.

**Madame HONDE-AMIAR.-** On se félicite aussi qu'il n'y ait pas d'élu député Front National sur ce secteur. Quant à l'élection de M. AHAMADA et de Mme LOUIS, je suis plus mesurée parce qu'avec le projet que porte M. MACRON, ça va faire mal dans nos quartiers. Les habitants vont avoir peut-être un représentant qui s'appelle Mohamed, mais qui portera un projet politique ultra libéral.

**Monsieur RAVIER.-** Comme quoi, le Mohamed ne fait pas le moine ! *(Rires dans la salle)*

**Madame HONDE-AMIAR.-** Tout à fait ! En tout cas, nous serons là dans les luttes pour faire que la vie des habitants s'améliore dans ces quartiers.

**Monsieur MIRON.-** Monsieur le Maire, mes chers collègues, je voudrais juste féliciter tous ceux qui, peu nombreux malheureusement, sont allés voter : 40 % sur la 3<sup>e</sup> circonscription et 35 % au 2<sup>e</sup> tour, bientôt il y aura plus d'élus que d'électeurs ! Donc je voulais les féliciter.

J'en profite aussi pour féliciter tous les élus de toute la France, qui ont été élus quel que soit leur bord politique : c'est cela aussi la démocratie et la République.

**Monsieur RAVIER.-** Bravo, M. MIRON ! M. MARI, je ne vois pas en quoi la République est plus belle si les élus se prénomment Mohamed ou...

**Monsieur MARI.-** Ce sont des jeunes issus des quartiers populaires de Marseille.

**Monsieur RAVIER.-** Je ne suis pas issu, moi, d'un quartier moins populaire. Vous pratiquez manifestement une sorte de hiérarchie selon les prénoms des élus, cela s'appelle de la discrimination, mais que vous osez appeler depuis plusieurs années...  
(*Réflexion de M. MARI, inaudible*)

**Monsieur RAVIER.-** Vous osez appeler cela de la "discrimination positive" ; donc on est manifestement, selon votre échelle de valeurs, un élu plus performant, plus brillant, si l'on se prénomme Mohamed. C'est bien cela que vous venez d'exprimer !

**Monsieur MARI.-** Pas du tout, Monsieur le Maire ! Les enfants de nos quartiers, issus de quartiers populaires, qui accèdent au rang de député...

**Monsieur RAVIER.-** Mais qu'en savez-vous ? Peut-être qu'Alexandra LOUIS est elle aussi issue d'un quartier populaire, le prénom ne fait pas l'origine du quartier. Je me prénomme Stéphane et je ne suis pas issu des quartiers bourgeois de cette ville et encore moins d'une famille de bourgeois. Mon père travaillait à mi-temps sur les chantiers, d'ailleurs 12 heures par jour, et ma maman faisait des ménages. Je crois ne pas être quelqu'un qui est né avec une cuillère d'argent dans la bouche, encore moins d'or, et je ne me sens pas inférieur à Mohamed ou à qui que ce soit. Peut-être que, vous, vous êtes frappé d'un sentiment de culpabilité parce que vous vous prénommez Stéphane, pas moi, c'est votre problème ! Et l'autoflagellation, peut-être un jour arrivera-t-il que cette autoflagellation, ce sentiment d'infériorité vous conduise à vouloir changer de prénom. On en a vu d'autres ! Mais ça, c'est votre problème !

Et, Mme HONDE-AMIAR, vous vous félicitez qu'il n'y ait pas d'élu Front National, alors qu'il y en a quand même huit au niveau national malgré le mode de scrutin inique qui écarte des millions de Français de toute représentation ou si peu de représentation. Alors vous vous félicitez qu'il n'y ait pas d'élu Front National, mais vous vous inquiétez, à juste titre, de la politique qui sera appliquée par les Députés à la botte de l'Elysée, parce que je ne parle pas de Mme LOUIS, mais quand je pense que l'on m'a fait un procès médiatique parce que j'avais commandé quelques quiches pour la Mairie de Secteur et que depuis dimanche soir il y a toute une flopée de "quiches" qui vont siéger à l'Assemblée Nationale, ça fait peur ! Je ne parle pas de Mme LOUIS, tout le monde sait qu'elle est diplômée, elle n'a pas cessé de le rappeler, elle avait la presse avec elle. Mais il suffit de se connecter sur Internet et on découvre effectivement des Députés dont la qualification fait froid dans le dos, parce qu'il s'agit d'appliquer une politique qui aura bien sûr des conséquences sur la vie quotidienne de 65 millions de Français ou de personnes vivant sur notre territoire. Ce n'est pas rien quand même !

Tout le monde aura compris que désormais le Palais Bourbon est transféré dans les jardins de l'Elysée et que tout se décidera, tout se fera de l'Elysée à partir de la décision du seul Président de la République. On le sait, cela, mais il faut quand même savoir que parmi les Députés qui ont été élus, il y a quand même quelques cas inquiétants ; et ils ont sûrement leurs qualités, mais ont-ils les qualifications et les qualités nécessaires pour assumer une telle charge ? Au vu de certains, j'en doute beaucoup.

Vous avez rappelé l'élection et le fait que M. LAQHILA Mohamed est, je crois, le Président régional des experts-comptables. Oui, j'ai connu M. LAQHILA, il avait sa permanence au-dessus de celle de Sylvie ANDRIEUX, dont il était très proche, mais il n'a pas dû lui tenir ses comptes, et à l'époque il faisait lui seul 2 ou 3 %, et la marque de fabrique "En Marche" a fait qu'il a atteint des sommets.

Et lorsque j'évoque les "quiches", je ne pense pas à M. LAQHILA, dont on connaît l'intelligence, même s'il n'a pas l'intelligence politique de se démarquer de ce Gouvernement et de cette idéologie ultralibérale, je vous le concède.

Mme HONDE-AMIAR, après plusieurs semaines d'enfumage élyséen, trois quatre semaines durant lesquelles rien ne s'est passé, beaucoup de communication de la part du Président, on nous a expliqué pendant trois jours de quelle manière il avait serré la main du Président TRUMP.

En deux ou trois jours, on va expliquer le tweet qu'il avait fait ou l'image qu'il avait twittée lorsqu'il était avec le 1<sup>er</sup> Ministre Canadien. Donc beaucoup de communication. Nous allons passer des "communicants de la République" au Président de la République, avec une majorité écrasante et il faut le voir à l'œuvre. Et déjà il a perdu six points dans les sondages, en tout cas sa cote de popularité.

Alors il n'y a pas eu ici de Député Front National, mais 48 % des voix, il me semble que ce n'est pas si mal, et 48 %, c'est zéro en termes de Député. Mais ma foi, seuls contre tous, puisque tout le monde ici, à Droite et à Gauche, s'est mobilisé pour que le Front National ne puisse pas avoir de représentant...

**Monsieur MARI.-** ...Et certains plus que d'autres !

**Monsieur RAVIER.-** C'est vrai. Vous savez quelle est la différence entre le Parti Socialiste et la guerre ? Avec la guerre, on est certain d'obtenir 5 %. Du haut de vos 4,6 %, vous avez encore le culot de faire la leçon ! Mais cela a pu être déterminant, c'est vrai, cela a un petit peu pesé. On s'est mobilisé du côté de la "France insoumise", mais soumise quand même à la volonté ou à la nécessité de faire élire Mme Alexandra "Macron", je dis "Macron" parce que personne ne connaît son nom, 95 % de celles et ceux qui ont voté pour elle ont cherché le bulletin "En Marche", ils n'ont pas cherché le bulletin de la candidate.

Eh bien, vous avez, Mme HONDE-AMIAR, effectivement largement participé à l'élection de celle qui va appliquer une politique ultralibérale. Et vous devrez à un moment donné en assumer la responsabilité, voir en face votre leader en faisant des tonnes et en gesticulant en hurlant qu'il est, lui aussi, l'artisan de l'élection de plusieurs Députés qui vont appliquer une politique ultralibérale, anti sociale, immigrationniste laxiste, on attend toujours son plan contre le terrorisme islamiste : eh bien, il faudra en assumer les conséquences ! Voilà, une fois que le grand sondage macronien macroniste sera retombé...

**Monsieur MARI.-** Vous êtes bien le candidat de Marine LE PEN, quand même ? Otez-moi un doute !

**Monsieur RAVIER.-** Oui.

**Monsieur MARI.-** Donc, vous ne pouvez pas reprocher à d'autres candidats d'être le candidat de M. MACRON, vous êtes le candidat de Marine LE PEN !

**Monsieur RAVIER.-** Mais, moi, je le revendique, je l'assume, je le porte comme une décoration ! Avec vous, il faut être vigilant parce que l'on ne sait plus qui vous soutenez, M. MARI. Vous avez soutenu François HOLLANDE, après vous avez soutenu Manuel VALLS, ensuite vous avez soutenu Emmanuel MACRON, vous avez fait des affiches "En Marche", je me souviens, enfin des affichettes, vous avez donc soutenu Emmanuel MACRON, puis vous avez soutenu Benoît HAMON...

**Monsieur MARI.-** ...Non, Benoît HAMON, non, jamais ! Je vous défie de trouver un tweet ou une déclaration où je soutenais HAMON !

**Monsieur RAVIER.-** Et puis vous avez bien soutenu une candidate, Mme DI MARINO...

**Monsieur MARI.-** ...La candidate du Parti Socialiste !

**Monsieur RAVIER.-** Mais vous avez soutenu le Parti Socialiste qui présentait Benoît HAMON à la présidentielle, non ?

*(Réflexion de M. MARI, inaudible)*

**Monsieur RAVIER.-** C'est ça le problème avec vous, c'est toujours très difficile de vous suivre, vous êtes très changeant, vous n'avez de cesse de changer de sac à main ! Vous portez le sac à main de l'une, vous portez le sac à main de l'autre, vous portez les valises de l'un, vous portez les valises de l'autre. Pour les socialistes, ce n'est pas étonnant, on sait à travers l'histoire que vous avez toujours aimé porter les valises ! Un Socialiste porteur de valises, cela fait partie des traditions. Eh bien, il est quand même assez difficile de vous suivre ! Alors qui soutiendrez-vous demain ? C'est le mystère !

**Monsieur MARI.-** En tout cas on a noté que quand vous vous présentez contre une femme, vous buvez le bouillon !

**Monsieur RAVIER.-** Boire le bouillon ! Je rappelle quand même que sur les bureaux du 14<sup>e</sup> arrondissement nous sommes arrivés en tête avec plus de 51 % des voix. Et sur l'ensemble du 13<sup>e</sup> entre 46 et 47 %. Ce sont les nouveaux bourgeois qui nous ont battus !

**Monsieur MARI.-** Est-ce que vous voulez que l'on parle de vos faux électeurs, des personnes qui ont déménagé depuis des années dans les quartiers Sud et qui restent référencés sur des bureaux de vote ?

**Monsieur RAVIER.-** M. MARI, ne vous énervez pas ! On sait que vous rappeler vos racines politiques de porteur de valises et de porteur de sacs à main ne vous fait que moyennement plaisir. Mais il faut assumer ! Moi, oui, je suis candidat de Marine LE PEN, je l'assume totalement et j'en suis fier. Vous n'allez quand même pas m'accuser d'avoir la main sur les cahiers d'émargement ou les inscriptions sur les listes électorales ! Je n'ai absolument aucun pouvoir là-dedans, tout est entre les mains de la Mairie Centrale, qui ne fait rien d'ailleurs...

*(Inaudible, M. MARI parlant simultanément)*

**Monsieur RAVIER.-** Et en matière de bulletins de vote largement contestables, vous, vous savez ce qui s'est passé en 2012 à l'occasion des élections législatives, vous le savez au fond de vous-même, si vous aviez un brin d'honnêteté, eh bien vous vous feriez modeste ! M. VAQUIN, de la Mairie Centrale, commentait les résultats de ces élections, d'abord en ce qui me concerne, en disant que dans notre département le Front National ne peut pas dépasser les 50 %, c'est comme ça c'est acquis. Nous les avons dépassés ces 50 % en 2012. Mais vous avez utilisé, d'après ce que l'on dit, des méthodes... et même le site ([glomnet](#)) qui ne nous est pas favorable, évoque largement la possibilité de fraudes, cette tradition qui est la vôtre...

**Monsieur MARI.-** ...Et pourquoi vous n'avez pas agi, Monsieur le Maire ?

**Monsieur RAVIER.-** Vous savez qu'il est très difficile de le prouver, mais les commentateurs de la vie politique, au-dessus de tout soupçon et au-dessus de toute appartenance politique, en ont fait état lors d'émissions sur des chaînes d'Etat, il y a quelques semaines, au lendemain de votre primaire de Gauche qui avait vu la participation au 1<sup>er</sup> tour passer de 1,2 million à 1,7 million en un quart d'heure, on avait trouvé 500 000 électeurs de plus et donc on l'avait commenté en disant qu'il y avait dans notre pays la tradition de la fraude de la Gauche !

*(Vives protestations de M. MARI)*

**Monsieur RAVIER.-** Donc ces 50 %, M. MARI, nous les avons... Je vous donne la parole, M. MARI, si vous voulez, mais laissez-moi terminer !

Donc cette tradition de la fraude nous a empêchés en 2012, comme en 88, d'obtenir ces fameux Députés Front National à Marseille dans un scrutin majoritaire à deux tours. Eh bien, ce sera pour la prochaine fois ! Ou peut-être que la prochaine fois, ce ne sera pas nécessaire puisque votre Président, qui est aussi le Président de tous les Français, s'est prononcé pour l'instauration d'une dose de proportionnelle. Qu'une dose ! Alors, peut-être que lui, contrairement à ses prédécesseurs, François HOLLANDE et avant lui Nicolas SARKOZY, tous deux qui s'étaient déjà prononcés pour l'instauration d'une dose de proportionnelle et qui n'ont pas tenu leur promesse évidemment, mais peut-être que lui la tiendra ! On verra si M. MACRON a une autre conception de la démocratie que vous ne l'avez, vous, ou que ne l'avaient ces anciens Présidents de la République ! Je crois que tout est dit.

**Madame CORDIER.-** Monsieur le Maire, permettez-moi d'être plus terre-à-terre, je ne parlerai pas des contingences de ce qui s'est passé. Aujourd'hui, je pense qu'il y a des candidats élus ou pas élus qui se retrouvent avec des affiches, certains vont peut-être les garder pour d'autres campagnes, mais d'autres ne savent pas quoi en faire. Je vous dirai que ça se recycle et que cela n'encombre pas les poubelles. Voilà, c'est juste un appel à la civilité par rapport aux tracts, etc., pour ceux à qui il reste un peu de matériel en papier, quel qu'il soit, ça se recycle. Donc je suis à votre disposition pour leur faire parvenir un (compacteur), pour qu'ils n'aient pas à aller à la déchetterie ou autre, pour que ce soit plus facile pour eux.

**Monsieur RAVIER.-** Voilà une démarche ô combien écocitoyenne !

*(Applaudissements dans la salle)*

**Monsieur RAVIER.-** Moi j'ai décollé les miennes parce qu'il y a certains élus, qui faisaient partie de l'ancienne majorité, qui ont été pris en flagrant délit, avec rapport de la Police, en train de m'affubler de signes avec des références historiques. Plus exactement, un élu qui faisait partie de l'ancienne majorité, je dirai même un adjoint, qui s'est laissé aller à m'affubler de signes infamants en plus d'insultes. Pas de chance, il a été pris en flagrant délit, avec rapport de Police.

Un nouveau visage pour une nouvelle méthode, c'est le slogan de M. MACRON, ou de Mme LOUIS. Et le même qui faisait ces dessins, dimanche soir, embrassait la candidate élue, et manifestement ce genre de procédé ne la gêne pas. Madame la Députée, c'est inquiétant. Enfin, tout cela se réglera en temps voulu, selon les lois de la République bien sûr.

On y va ? Plus personne ne veut la parole ? Donc, pensez aux affiches !

Et je félicite tous les militants de tous les mouvements, de tous les candidats, des militants bénévoles, désintéressés et qui ont fait honneur à nos valeurs républicaines et à la démocratie, parce que quand on est militant, on prend sur son temps, sur son argent et ça fait vivre la démocratie. Merci à eux !

**Monsieur RABIA.**- Monsieur le Maire, je voudrais rajouter quelque chose.

Mme CORDIER, c'est bien gentil pour les containers poubelles pour affichettes, mais j'aimerais rajouter ceci. Si vous pouviez en rajouter d'autres en bas du boulevard Capitaine Gèze, au tout début de l'échangeur pour l'autoroute. Il y a là comme une sorte de village français et il commence à y avoir une casse automobile, avec un monticule de décharges. Ce serait quand même dommage secteur \*\* 0 85 00 53 42 si dans la 2<sup>e</sup> ville de France on n'est pas capable de jeter dans une déchetterie légale 25 m<sup>3</sup> de machines à laver ou de réfrigérateurs qui traînent là. Voilà, Madame l'Adjointe, vous seriez bien aimable de... Je vous propose d'ailleurs, puisque je suis chauffeur routier et que je sais conduire les semi-remorques, je vous propose qu'un dimanche, si vous voulez...

**Monsieur RAVIER.**- Je me doute que les propriétaires soient d'accord, il va falloir négocier ! Et on aura reconnu, M. RABIA, que vous évoquez ce village composé d'individus issus de la communauté Rom, je pèse mes mots parce que l'on est vite qualifié de ceci de cela, et je ne veux pas me retrouver devant la 17<sup>e</sup> chambre correctionnelle...

**Monsieur RABIA.**- Monsieur le Maire, je n'ai pas cité de nom !

**Monsieur RAVIER.**- Oui, le politiquement correct nous empêche d'appeler un chat un chat. Eh bien, oui, il y a un combat encore à mener pour convaincre le Préfet d'intervenir, pour le Préfet de convaincre la Mairie de sécuriser le site, chacun se renvoie la patate chaude et rien ne bouge. Tant que la Ville ne sécurisera pas le site, il va bien falloir trouver une solution.

Il est 15 h 30, on va pouvoir attaquer l'ordre du jour.

**RAPPORT N° 17-30921-DF – 17-45 7S - DELEGATION GENERALE MODERNISATION ET GESTION DES RESSOURCES - DIRECTION DES FINANCES - SERVICE CONTROLE BUDGETAIRE ET COMPTABILITE**  
– Arrêté du Compte de Gestion de la Ville de Marseille relatif à l'exercice 2016. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours)

**Madame D'ANGIO, rapporteur.**- Monsieur le Maire, je voudrais vous présenter les deux premiers rapports, 17-45 7S et 17-46 7S, qui concernent le Compte de Gestion et le Compte Administratif de la Ville de Marseille.

Ces deux rapports ont pour objet d'approuver, pour le premier, les résultats de clôture du Compte de Gestion du Receveur des Finances de Marseille et, pour le deuxième, l'arrêté du Compte Administratif de la Ville de Marseille, les deux concernant bien évidemment l'exercice 2016.

Le Compte de Gestion semble être conforme au Compte Administratif. Nous devons émettre un avis sur le Compte de Gestion et le Compte Administratif, qui comportent le Budget principal, les Etats Spéciaux des Mairies d'Arrondissements, le budget annexe des Espaces Événementiels, le budget annexe du Stade Vélodrome, le budget annexe des Pompes Funèbres, celui de l'Opéra-odéon, ainsi que le budget annexe du Pôle Media de la Belle-de-Mai.

Je vous épargnerai le détail des chiffres que vous pouvez consulter dans le rapport. Je voudrais juste rajouter qu'il est évident que nous ne mettons pas en doute la sincérité de Receveur des Finances. Toutefois le Compte Administratif étant la concrétisation du budget de la Ville de Marseille, à qui nous ne pouvons bien entendu pas donner quitus, nous ne pouvons voter favorablement ces rapports. Je vous remercie.

**Monsieur RAVIER.**- Merci, Mme D'ANGIO. S'il n'y a pas de demande d'intervention, je mets le rapport aux voix.

**LE RAPPORT N° 17-30921-DF – 17-45 7S EST REJETE A LA MAJORITE DES VOTANTS**

(Vote "contre" du groupe "Marseille Bleu Marine", vote "pour" du groupe "Marseille en avant", abstention du groupe Parti Socialiste / Europe Ecologie – Les Verts, des élus Front de Gauche et des élus non inscrits - non apparentés.)

**RAPPORT N° 17-30922-DF – 17-46 7S - DELEGATION GENERALE MODERNISATION ET GESTION DES RESSOURCES - DIRECTION DES FINANCES - SERVICE CONTROLE BUDGETAIRE ET COMPTABILITE**  
 – Arrêté du compte administratif de la Ville de Marseille relatif à l'exercice 2016. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours)

**Monsieur RAVIER.-** Je mets le deuxième rapport aux voix.

**LE RAPPORT N° 17-30922-DF – 17-46 7S EST REJETE A LA MAJORITE DES VOTANTS**

*(Vote "contre" du groupe "Marseille Bleu Marine", vote "pour" du groupe "Marseille en avant", abstention du groupe Parti Socialiste / Europe Ecologie – Les Verts, des élus Front de Gauche et des élus non inscrits - non apparentés.)*

**RAPPORT N°17-30939-DTBN -17- 47 7S - DIRECTION GENERALE ARCHITECTURE ET VALORISATION DES EQUIPEMENTS - DIRECTION TERRITORIALE DES BATIMENTS NORD – Réhabilitation des tennis existants de Château-Gombert, 89, rue Paul Langevin - 13<sup>e</sup> arrondissement - Approbation de l'affectation de l'autorisation de programme relative aux études et travaux - Financement. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours)**

**Madame DI NOCERA, rapporteur.-** Mesdames, Messieurs, bonjour !

Ce rapport a pour objet, dans le cadre de la réhabilitation des tennis existants de Château-Gombert, l'approbation de l'affectation de l'autorisation de programme de 700 000 euros pour les études et travaux. Cette opération comprendra la création d'un nouveau court de tennis éclairé, ainsi que la réhabilitation des cinq courts existants et la réfection du parking public en revêtement bitumeux. Des subventions aux taux les plus élevés possible seront sollicitées auprès des différents partenaires pour financer cette opération. Monsieur le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

**Monsieur RAVIER.-** Merci, Mme DI NOCERA. Y a-t-il des demandes d'intervention ?

**Monsieur MARI.-** Si vous me le permettez, je voudrais m'exprimer sur le rapport suivant aussi puisque ce sont deux rapports sur le sport.

**Monsieur RAVIER.-** M. MARI, vous savez très bien que je ne vous refuse jamais rien !

**Monsieur MARI.-** Je vous en remercie, Monsieur le Maire. Je profite de ces deux rapports sur le sport, j'ai vu que vous allez organiser la Soirée des Sports, comme l'année dernière, le 30 juin. Je vous avais posé la question l'année dernière, si c'était sur carton d'invitation ou si tous les élus du Conseil d'Arrondissements étaient invités. Vous m'aviez répondu oui. Donc je voulais simplement que vous me confirmiez : si je me présente à cette Soirée des Sports, est-ce que vous me refoulez ou est-ce que je pourrai rentrer à la Soirée des Sports de la Mairie du 13- 14 ?

**Monsieur RAVIER.-** Comme Marine LE PEN, on vous laisse à la porte ! *(Rires dans la salle)*

**Monsieur MARI.-** Même si je fais partie bien sûr d'une délégation sportive ! Vous savez que je suis adhérent de plusieurs clubs sportifs du secteur, donc il y aura un traitement particulier pour moi !

**Monsieur MAURY.-** Vous pourrez même venir avec votre bateau !

**Monsieur MARI.-** Je suis adhérent d'un club de foot, d'un club de tennis, d'un club d'athlétisme...

**Monsieur RAVIER.-** Mais quel homme ! Vous faites tous ces sports en même temps ?

**Monsieur MARI.-** Je dors peu. Donc vous me confirmez qu'aucun élu de l'opposition... Si l'on n'est pas membre du Front National, on ne vient pas à la Soirée des Sports, en résumé !

**Monsieur RAVIER.-** Vous croyez que les 600 personnes qui étaient inscrites l'an dernier à cette Soirée des Sports sont toutes des électeurs ou électrices du Front National ? Ce sont des sportifs...

**Monsieur MARI.-** ...Je parle des élus, Monsieur le Maire. Si on n'est pas élu du Front National, on ne met pas les pieds à la Soirée des Sports de la Mairie du 13-14. Vous me le confirmez ? On ne vient pas si vous me répondez oui. Si vous me dites non, je viendrai.

**Monsieur RAVIER.-** Ai-je été invité une seule fois, une seule fois !, à l'une de vos manifestations au cours de la mandature précédente ? Je n'avais même pas le droit de m'exprimer, tout juste le droit de respirer ! Donc que vous me fassiez encore la leçon sur votre participation en tant qu' élu à cette manifestation de sportifs ! Ce sont les sportifs. Et d'ailleurs, si tous les élus ici présents viennent, ils sont invités, ce n'est pas le but. Ce qui est important, M. MARI c'est que cette Mairie de Secteur reçoive les sportifs.

Je ne sais pas si Mme Sarah SOILHI viendra parce qu'elle s'est remise de son KO au premier round, est-ce qu'elle sera sortie de son KO. Et je l'avais félicitée d'ailleurs l'année dernière, Mme Sarah SOILHI, parce qu'elle m'avait fait savoir qu'elle était championne du monde de kick-boxing, mais qu'elle ne pensait pas comme moi. Je lui ai répondu : "Ce n'est pas grave, ce n'est pas important, ce qui est important, c'est que vous fassiez briller le secteur et briller Marseille à travers votre réussite sportive." Elle est donc la bienvenue, je ne sais pas si elle viendra, en tant que sportive, car ce n'est pas une réunion politique, ce n'est pas une réunion des politiques. Il y aura quelques politiques, pas tous, il y aura le Maire, pardonnez-moi d'être présent, mais ce n'est pas une réunion du conseil des élus.

**Monsieur MARI.-** Très bien, vous m'avez répondu, Monsieur le Maire ! Au moins, là, vous m'avez fait gagner une soirée, j'irai à la plage ! J'ai une autre question, qui s'adresse plus à notre Adjoint aux sports, puisqu'il y a deux rapports qui concernent la réhabilitation de terrains de tennis à Château-Gombert et à Philibert. Simplement, pour ces réhabilitations, M. MIRON, c'est de savoir si vous avez déjà prévu un échéancier pour mettre en œuvre ces projets qui sont attendus et nécessaires pour nos quartiers.

**Monsieur MIRON.-** Monsieur le Maire, chers collègues, pour le premier, les tennis de Château-Gombert, je vous rappelle, M. MARI, et je suis désolé de rouvrir les plaies, que nous avons attendu l'aide du Gouvernement Socialiste pendant de nombreuses années. Il y avait un autre projet, les élus très localisés et très attentifs au développement de ce tennis-club pendant des années n'ont pas été capables de nous faire rapporter de l'argent de la part de l'Etat. Donc on est obligé de revoir la copie. Puis il se trouve que les dirigeants du club de tennis sont ouverts à beaucoup plus de choses, en tout cas à beaucoup plus de gens, moi cela me va bien, quels que soient les gens d'ailleurs et chacun y va.

Alors, pour ce qui est du tennis de Château-Gombert, je crois que c'est dans l'année qui vient que les choses vont se mettre en œuvre. Et vous voyez bien, à la lecture de ces deux délibérations, que ceux qui m'accusent de clientélisme feraient mieux de mettre le mouchoir dans la poche, parce que c'est voté après les élections. C'est le premier point.

Pour ce qui est de celui de Philibert, je n'ai pas en tête les détails de l'organisation, je crois qu'il y a des études à mener, parce que c'est un endroit un peu plus contraint et beaucoup plus ancien, où il y a quelques soucis avec une cohabitation, avec l'environnement immédiat, il me semble, notamment avec des gens qui traversent la voie ferrée, donc un certain nombre de choses. Et c'est donc pour cela que l'on fait une augmentation du programme puisqu'il faut que l'on crée sur place une loge de gardien, qu'il y ait une loge de gardien pour qu'il y ait quelqu'un en permanence sur ce site. Voilà ! Mais je vous donnerai ces informations sans difficulté.

**Monsieur RAVIER.-** Merci, M. MARI. Merci, M. MIRON.

**Monsieur RABIA.-** Merci de m'accorder encore la parole. Je vais essayer de rester diplomate. Je sais qu'à Marseille il existe un principe, c'est qu'il y a une religion qui s'appelle le football, un peu aussi le tennis. Or, comme vous le savez, Monsieur le Maire, je suis natif d'Hénin-Beaumont, dans le Pas de Calais, dont on a beaucoup entendu parler. Et juste à côté il y a une autre ville qui s'appelle Lens, qui est une sous-Préfecture : cette commune a la particularité d'être une ancienne cité minière et cette ville de 40 000 habitants est équipée d'une piscine olympique depuis 1966. La ville de Nîmes, où j'ai résidé dans les années 80, a une piscine olympique aussi, avec une fosse de plongée de 8 mètres de profondeur, pour une population de 170 000 âmes. Dijon pareil, qui est une ville de 175 000 habitants, est équipée d'une piscine olympique, avec une fosse de plongée de 30 mètres de profondeur, ce qui fait la fosse de plongée la deuxième plus profonde d'Europe après celle de Bruxelles. Alors je pose la question : cela fait 4 ans que j'habite Marseille et j'ai beau chercher, je ne trouve pas de piscine municipale olympique à la disposition des sportifs. Si quelqu'un peut éclairer ma lanterne !

**Monsieur RAVIER.**- Peut-être serait-il temps de retourner à Hénin-Beaumont. M. MIRON est peut-être mieux placé pour vous répondre.

**Monsieur MIRON.**- Pour répondre à M. RABIA et pour tout le monde aussi, Marseille compte 14 piscines, bientôt une 15<sup>ème</sup>, dont 5 dans les quartiers nord de la ville. Alors c'est vrai, il n'y a pas de piscine olympique. On est en train d'ouvrir les réponses à un appel d'offres qui a été fait, donc ceux qui résident là vont bientôt se réjouir, un appel d'offres pour la rénovation de Luminy, et pour la création d'un nouveau site sur Euroméditerranée. Donc, dans quelques années, quand tout y sera refait, vous pourrez aller nager à Luminy dans un bassin de 50 mètres, et je suis sûr que vous ferez de très nombreux aller-retour pour rentabiliser l'investissement.

Je vous rappelle aussi quand même que 40 000 habitants une piscine, 160 000 une piscine, nous, ici, nous en avons quand même 15, c'est déjà bien. Et je vous invite à regarder, pour ceux qui doutent, du côté de Lyon, où il y en a beaucoup moins qu'ici. L'été aussi, le Ministre Maire de Lyon oublie de les ouvrir. Il y en a une qui est brûlée depuis des années, elle n'est toujours pas refaite. Donc, les leçons ! Ouvrir une piscine, c'est 1 500 euros par jour et c'est 10 millions d'investissement. Une fois que l'on a dit ça, on a bien compris. Mais nous, nous en avons 15.

**Monsieur RAVIER.**- On ne va pas entamer le dialogue sur ce sujet, autrement on ne s'en sort plus. Bon, 15 piscines, M. MIRON, je veux bien, mais il y en a quand même quelques-unes qui sont à bout de souffle, comme celle de Frais Vallon. Je mets ce rapport aux voix.

#### **LE RAPPORT N° 17-30939-DTBN - 17-47 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE**

**RAPPORT N° 17-30944-DTBN - 17-48 7S - DELEGATION GENERALE ARCHITECTURE ET VALORISATION DES EQUIPEMENTS - - DIRECTION TERRITORIALE DES BATIMENTS NORD – Restructuration des tennis Philibert, allée Marcel Soulat, chemin de Sainte-Marthe - 14<sup>e</sup> arrondissement - Approbation de l'augmentation de l'affectation de l'autorisation de programme relative aux études et travaux - Financement. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours)**

**Madame DI NOCERA, rapporteur.**- Ce rapport a pour objet, dans le cadre de la restructuration des tennis Philibert, situés allée Marcel Soulat, chemin de Sainte-Marthe, dans le 14<sup>e</sup>, l'approbation de l'augmentation de l'affectation de l'autorisation de programme pour les études et travaux, portant ainsi le montant de l'opération de 745 000 euros à 1 245 000 euros.

En effet, il convient de requalifier la voie d'accès au site et de sécuriser cet accès. La mise en place d'une loge de gardiennage apparaît également indispensable. Des subventions aux taux les plus élevés possible seront sollicitées auprès des différents partenaires pour financer cette opération.

Monsieur le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix

**Monsieur RAVIER.**- Merci, Mme DI NOCERA. S'il n'y a pas d'intervention, je mets ce rapport aux voix.

#### **LE RAPPORT N° 17-30944-DTBN - 17-48 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE**

**RAPPORT N° 17-30845-DGPAM – 17-49 7S - DELEGATION GENERALE DE L'ATTRACTIVITE ET DE LA PROMOTION DE MARSEILLE – Attribution de subventions à des Manifestations sportives se déroulant au Palais des Sports de Marseille dans le cadre de Marseille Capitale Européenne du Sport 2017 – Approbation de conventions de partenariat - 2<sup>e</sup> répartition 2017. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours)**

**Madame DI NOCERA, rapporteur.**- Ce rapport a pour objet la seconde répartition 2017 des subventions accordées à des manifestations sportives se déroulant au Palais des Sports de Marseille dans le cadre de Marseille Capitale Européenne du Sport 2017. Pour ce qui concerne notre secteur, il est proposé l'attribution d'une subvention de 30 000 euros au Comité régional PACA de la Fédération française de danse pour le Championnat du Monde 10 Danses et le Championnat du Monde Boogie-Woogie 2017, qui se tiendront les 7 et 8 octobre 2017 au Palais des Sports de Marseille. Monsieur le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

**Monsieur RAVIER.**- Merci, Mme DI NOCERA. S'il n'y a pas d'intervention, je mets ce rapport aux voix.

#### **LE RAPPORT N° 17-30845-DGPAM - 17-49 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE**



**RAPPORT N° 17-30593-DS – 17-50 7S - DELEGATION GENERALE ARCHITECTURE ET VALORISATION DES EQUIPEMENTS - DIRECTION DES SPORTS – Attribution de subventions aux associations dans le cadre de Marseille Capitale Européenne du Sport en 2017 - Approbation de conventions - 5<sup>e</sup> répartition. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours)**

**Madame DI NOCERA, rapporteur.-** Ce rapport a pour objet la sixième répartition 2017 des subventions accordées à des associations dans le cadre de Marseille Capitale Européenne du Sport 2017.

Pour ce qui concerne notre secteur, il est proposé l'attribution d'une subvention de 10 000 euros à l'Union Nationale du Sport Scolaire Département des Bouches-du-Rhône, 75, chemin de Fontainieu, dans le 14<sup>e</sup> arrondissement, cette aide financière étant attribuée pour les Jeux Internationaux de la Jeunesse qui se tiendront du 6 au 10 juin 2017 dans divers lieux de Marseille. Monsieur le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

**Monsieur RAVIER.-** Merci, Mme DI NOCERA. S'il n'y a pas d'intervention, je mets ce rapport aux voix.

**LE RAPPORT N° 17-30593-DS - 17-50 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE**

**RAPPORT N°17-30919-DAH – 17-51 7S - DELEGATION GENERALE URBANISME AMENAGEMENT ET HABITAT - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DE L'HABITAT – DIRECTION DERS RESSOURCES PARTAGEES – 13<sup>e</sup> arrondissement - Gestion du parvis du métro de Frais Vallon - Convention n°01/049 - Subventions à Habitat Marseille Provence pour la gestion de l'année 2016. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours)**

**Monsieur DUDIEUZERE, rapporteur.-** Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs, mes chers collègues, ce rapport que nous votons chaque année a pour objet l'approbation des participations attribuées à l'Office Public de l'Habitat, HMP, pour la gestion du parvis du métro de Frais Vallon.

Cette subvention se décompose en trois parties : une partie pour couvrir les frais d'assurance, d'électricité et ampoules, soit 4 573 euros, une participation, la plus importante, pour l'entretien, et une participation pour les réparations.

Il est à noter que pour l'année 2016, sur 30 489 euros dédiés aux frais de nettoyage, seuls 16 283 euros ont été utilisés et sur les 4 573 euros dédiés aux réparations, rien n'a été utilisé.

Nous sommes donc, comme l'année dernière, étonnés de constater cela, car si l'on peut se féliciter de l'économie réalisée et de la non-dépense des deniers publics, ce qui est toujours une bonne chose, on peut en revanche s'étonner que ces dépenses n'aient pas été effectuées et cela se répercute sur la qualité du service rendu à la population.

Je crois que nous sommes tous d'accord pour constater que le parvis du métro de Frais Vallon est loin d'être en bon état. Et à ce sujet, d'ailleurs, Monsieur le Maire avait écrit une lettre en date du 26 septembre 2016 et, si vous me le permettez, je vais vous la lire très rapidement, adressée à M. Patrick PADOVANI, le Président de HMP.

*"Monsieur le Président, par la convention 01 049, la Ville de Marseille attribue à HMP une subvention annuelle pour la gestion du parvis du métro de Frais Vallon. Nous constatons de manière récurrente que cet espace est délaissé, l'entretien usuel et le maintien des aménagements réalisés font régulièrement défaut. Aussi, il me serait agréable, au vu de la convention passée avec la Ville de Marseille, qu'une attention particulière soit portée à cet espace, afin que les usagers puissent jouir d'un aménagement de qualité."*

Et M. PADOVANI a répondu relativement rapidement, en date du 15 novembre.

*"Monsieur le Maire, nous avons pris note de votre courrier du 26 septembre 2016 dans lequel vous nous faites part de vos remarques concernant l'entretien du parvis du métro de Frais Vallon. Afin de mettre en place les actions correctives nécessaires tant au niveau de l'entretien qu'au maintien de la qualité des aménagements réalisés, nous organiserons dans les plus brefs délais une réunion avec les différents intervenants sur le site. Soyez assuré de notre vigilance à ce problème. Nous vous prions..."*

Etc. Donc nous continuerons à être vigilants sur ce dossier et espérons qu'à l'avenir cette subvention sera correctement utilisée pour le nettoyage du parvis du métro de Frais Vallon. Monsieur le Maire, je vous demande de bien vouloir mettre ce rapport aux voix.

**Monsieur RAVIER.-** Merci, M. DUDIEUZERE. S'il n'y a pas d'intervention, je mets ce rapport aux voix.

**LE RAPPORT N° 17-30919-DAH - 17-51 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE**

**RAPPORT N° 17-30930 – DAH – 16-52 7S - DELEGATION GENERALE URBANISME AMENAGEMENT ET HABITAT - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DE L'HABITAT - DIRECTION DES RESSOURCES PARTAGEES – 14<sup>e</sup> arrondissement - Entretien du cheminement piétonnier de la cité Saint-Barthélémy - Subvention à la SA d'HLM ICF Sud-Est Méditerranée au titre de l'année 2017. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours)**

**Monsieur DUDIEUZERE, rapporteur.**- Ce rapport, que nous votons également chaque année, a pour objet l'approbation de l'attribution d'une subvention d'un montant de 3 049 euros à la SA d'HLM ICF Sud-Est Méditerranée, pour l'entretien du chemin piétonnier de Saint-Barthélémy, et ce, au titre de l'année 2016. Monsieur le Maire, je vous demande de bien vouloir mettre ce rapport aux voix.

**Monsieur RAVIER.**- Merci, M. DUDIEUZERE. S'il n'y a pas d'intervention, je mets ce rapport aux voix.

**LE RAPPORT N° 17-30930-DH - 17-52 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE**

**RAPPORT N° 17-30828-DAH – 17-53 7S - DELEGATION GENERALE URBANISME AMENAGEMENT ET HABITAT - DIRECTION DE DE L'AMENAGEMENT ET DE L'HABITAT – Adhésion au Système National d'Enregistrement de la demande - Approbation de la convention de gestion entre le Préfet des Bouches-du-Rhône et la Ville de Marseille, Maison du Logement service enregistreur concernant les conditions et les modalités de mise en œuvre du système d'enregistrement national des demandes de logement locatif social. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours)**

**Madame SICARD, rapporteur.**- Monsieur le Maire, mes chers collègues, ce rapport a pour objet l'approbation de la mise en place par la Ville de Marseille du système national d'enregistrement des demandes de logement locatif social et de la convention avec le Préfet des Bouches-du-Rhône concernant les conditions et les modalités de mise en œuvre du système d'enregistrement national.

Désormais il est prévu que chaque demande de logement soit identifiée au niveau national par un numéro unique. La délivrance de ce numéro unique n'est possible que par la mise en place du système national d'enregistrement, SNE, qui permet donc : d'enregistrer les demandes, de certifier la date du dépôt de la demande, de mettre à jour les demandes immatriculées en fonction de la situation personnelle du demandeur, de radier les demandes au moment de l'attribution du logement, d'exploiter via son infocentre les données relatives à la connaissance de la demande.

La mise en œuvre de ce dispositif sera effective à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2018. Ce service d'enregistrement de la demande des logements locatifs sociaux sera assuré par la Maison du Logement. Les Mairies de Secteur, qui constituent des lieux de proximité adaptés à l'accueil du public, pourront si elles le souhaitent devenir soit service enregistreur soit service consultant. Monsieur le Maire, je vous prie de bien vouloir mettre ce rapport aux voix.

**Monsieur RAVIER.**- Merci, Mme SICARD. S'il n'y a pas d'intervention, je mets ce rapport aux voix.

**LE RAPPORT N° 17-30828-DDAH - 17-53 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE**

**RAPPORT N° 17-30941-DSFP – 17-54 7S - DELEGATION GENERALE URBANISME AMENAGEMENT ET HABITAT – DIRECTION DE LA STRATEGIE FONCIERE ET DU PATRIMOINE – SERVICE DE L'ACTION FONCIERE – 14<sup>e</sup> arrondissement – Sainte-Marthe / Le Merlan – Traverse Cade / boulemevrard Anatole de la Forge – Cession d'emprises foncières au profite de la Société Locale d'Equipement et d'Aménagement de l'Aire Marseillaise (SOLEAM) en vue de la réalisation de la voie U240. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours)**

**Rapport retiré de l'ordre du jour du Conseil Municipal**

**RAPPORT N° 17-30895-DSFP – 17-55 7S - DELEGATION GENERALE URBANISME AMENAGEMENT ET HABITAT – DIRECTION DE LA STRATEGIE FONCIERE ET DU PATRIMOINE – SERVICE DE L'ACTION FONCIERE – 13<sup>e</sup> arrondissement – PRU Malpassé – Boulevard Bouge – Principe de cession et approbation de la convention de mise à disposition anticipée au profit de la Métropole Aix-Marseille Provence d'une parcelle sise 78, boulevard Bouge pour la réalisation d'un bassin de rétention. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours)**

**Monsieur DUDIEUZERE, rapporteur.**- Ce rapport a pour objet l'approbation de la mise à disposition par la Ville de Marseille à la Métropole d'une parcelle d'environ 2 000 m<sup>2</sup> pour la réalisation d'un bassin de rétention sous la place des Cèdres.

Ce bassin, d'un volume de 3 500 m<sup>3</sup>, est prévu pour compenser les imperméabilisations issues de l'espace public dans le cadre du PRU de Malpassé. Monsieur le Maire, je vous demande de bien vouloir mettre ce rapport aux voix.

**Monsieur RAVIER.**- Merci, M. DUDIEUZERE. S'il n'y a pas de demande d'intervention, je mets le rapport aux voix.

**LE RAPPORT N° 17-30895-DSFP – 17-55 7S EST ADOPTE A LA MAJORITE DES VOTANTS**

*(Vote "pour" du groupe "Marseille Bleu Marine", du groupe "Marseille en avant", du groupe Parti Socialiste / Europe Ecologie les Verts, des élus Front de Gauche et des élus non inscrits - non apparentés, vote "contre" de Mme PONCET-RAMADE.)*

**RAPPORT N° 17-30876-DSFP – 17-56 7S - DELEGATION GENERALE URBANISME AMENAGEMENT ET HABITAT - DIRECTION DE LA STRATEGIE FONCIERE ET DU PATRIMOINE - SERVICE DE L'ACTION FONCIERE – 13<sup>e</sup> arrondissement - Saint-Mitre - 17, chemin Notre-Dame de la Consolation - Cession d'un terrain à Monsieur Yves BRUC et Madame Mireille BRUC, épouse FABIANO - Modification de cession. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours)**

**Monsieur DUDIEUZERE, rapporteur.**- Ce rapport a pour objet l'approbation de la modification des conditions de cession d'un terrain situé 17, chemin Notre-Dame de la Consolation, dans le quartier de Saint-Mitre.

Par délibération du 30 mars 2016, notre Conseil d'Arrondissements avait déjà approuvé cette cession, pour un prix de 3 850 euros, la surface du terrain étant de 56 m<sup>2</sup>. Or, lors de l'établissement du document d'arpentage, une erreur matérielle a été constatée quant à la superficie cessible, qui s'est trouvée être plus importante que celle initialement prévue. Ainsi la cession définitive porte sur une parcelle maintenant de 66 m<sup>2</sup>, au lieu de 56 m<sup>2</sup>, ce qui porte la somme à 4 400 euros au lieu de 3 850. Il donc fallu faire un nouveau protocole foncier, que nous devons approuver aujourd'hui. Je vous demande, Monsieur le Maire, de bien vouloir mettre ce rapport aux voix.

**Monsieur RAVIER.**- Merci, M. DUDIEUZERE. S'il n'y a pas d'intervention, je mets ce rapport aux voix.

**LE RAPPORT N° 17-30876-DSFP - 17-56 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE**

**RAPPORT N° 17-30890-DSFP – 17-57 7S - DELEGATION GENERALE URBANISME AMENAGEMENT ET HABITAT - DIRECTION DE LA STRATEGIE FONCIERE ET DU PATRIMOINE - SERVICE DE L'ACTION FONCIERE – 13<sup>e</sup> arrondissement - Malpassé - Traverse des Cyprès - Cession d'une emprise de terrain à Habitat Marseille Provence aux fins de remembrement de leur programme immobilier inscrit dans le PRU Vallon de Malpassé. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours)**

**Monsieur DUDIEUZERE, rapporteur.**- Ce rapport a pour objet la cession d'un terrain sis travers des Cyprès, dans le 13<sup>e</sup> arrondissement, quartier de Malpassé, d'une superficie d'environ 1200 m<sup>2</sup> à Habitat Marseille Provence, en vue de la réalisation de voiries primaires pour la construction de deux immeubles de logements sociaux, soit environ une quarantaine d'appartements.

Monsieur le Maire, je vous demande de bien vouloir mettre ce rapport aux voix.

**Monsieur RAVIER.**- Merci, M. DUDIEUZERE. S'il n'y a pas de demande d'intervention, je mets le rapport aux voix.

**LE RAPPORT N° 17-30890-DSFP – 17-57 7S EST REJETE A LA MAJORITE DES VOTANTS**

*(Vote "contre" du groupe "Marseille Bleu Marine", vote "pour" du groupe "Marseille en avant", du groupe Parti Socialiste / Europe Ecologie – Les Verts, des élus Front de Gauche et des élus non inscrits - non apparentés.)*

**RAPPORT N° 17-30853-DF - 17-58 7S - DELEGATION GENERALE MODERNISATION ET GESTION DES RESSOURCES - DIRECTION DES FINANCES – Garantie d'emprunt - Habitat Marseille Provence - Les Mimosas - Emprunt de 594 500 Euros dans le cadre du Plan Stratégique Patrimonial (PSP) 2016-2017 - 2<sup>e</sup> lot. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours)**

**Madame SICARD, rapporteur.**- Monsieur le Maire, si vous permettez, je présenterai à la fois les rapports 17-58 7S à 17-65 7S, et ensuite le 17-66 7S.

Les rapports 17-58 7S à 17-65 7S concernent l'approbation de la garantie municipale à hauteur de 100 % pour le remboursement de divers emprunts souscrits par Habitat Marseille Provence auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, et ce, dans le cadre du Plan Stratégique Patrimonial, le PSP.

Auparavant les emprunts contractés par HMP dans le cadre du PSP faisaient l'objet d'une délibération unique. A présent la procédure simplifiée d'octroi de garantie d'emprunt mise en place par la Caisse des Dépôts et Consignations entraîne la prise de délibérations distinctes.

Sont donc concernés, pour notre secteur, les groupes suivants : les Mimosas, les Lavandes, les Iris, les Bleuets, les Genêts, les Eglantiers et les Lauriers.

Pour ce qui concerne le rapport 17-66 7S, il s'agit d'approuver au bénéfice de la LOGIREM une garantie municipale à hauteur de 55 % pour financer l'acquisition en VEFA de 49 logements collectifs à la résidence Naturalys située 6, rue Etienne Miège, dans le 13<sup>e</sup> arrondissement. Le montant total de cet emprunt s'élève à 5 414 420 euros.

Comme d'habitude, la garantie de la Collectivité est accordée pour la durée totale du contrat de prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci, et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Monsieur le Maire, je vous demande de mettre ces rapports aux voix.

**Monsieur RAVIER.**- Merci, Mme SICARD. S'il n'y a pas de demande d'intervention, je mets donc aux voix ces rapports les uns après les autres.

**LE RAPPORT N° 17-30853-DF – 17-58 7S EST REJETE A LA MAJORITE DES VOTANTS**

*(Vote "contre" du groupe "Marseille Bleu Marine", et des élus non inscrits - non apparentés, vote "pour" du groupe "Marseille en avant", du groupe Parti Socialiste / Europe Ecologie – Les Verts, et des élus Front de Gauche.)*

**RAPPORT N° 17-30854-DF - 17-59 7S - DELEGATION GENERALE MODERNISATION ET GESTION DES RESSOURCES - DIRECTION DES FINANCES – Garantie d'emprunt - Habitat Marseille Provence - Les Lavandes - Emprunt de 429 500 Euros dans le cadre du Plan Stratégique Patrimonial (PSP) 2016-2017 - 2<sup>e</sup> lot. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours)**

**LE RAPPORT N° 17-30854-DF – 17-59 7S EST REJETE A LA MAJORITE DES VOTANTS**

*(Vote "contre" du groupe "Marseille Bleu Marine", et des élus non inscrits – non apparentés, vote "pour" du groupe "Marseille en avant", du groupe Parti Socialiste / Europe Ecologie – Les Verts, et des élus Front de Gauche.)*

**RAPPORT N° 17-30852-DF - 17-60 7S - DELEGATION GENERALE MODERNISATION ET GESTION DES RESSOURCES - DIRECTION DES FINANCES – Garantie d'emprunt - Habitat Marseille Provence - "Les Iris" - Emprunt de 1 478 000 Euros dans le cadre du Plan Stratégique Patrimonial (PSP) 2016-2017 - 2<sup>e</sup> lot. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours)**

**LE RAPPORT N° 17-30852-DF – 17-60 7S EST REJETE A LA MAJORITE DES VOTANTS**

*(Vote "contre" du groupe "Marseille Bleu Marine", et des élus non inscrits – non apparentés, vote "pour" du groupe "Marseille en avant", du groupe Parti Socialiste / Europe Ecologie – Les Verts, et des élus Front de Gauche.)*

**RAPPORT N° 17-30851-DF - 17-61 7S - DELEGATION GENERALE MODERNISATION ET GESTION DES RESSOURCES - DIRECTION DES FINANCES – Garantie d'emprunt - Habitat Marseille Provence - "Les Bleuets" - Emprunt de 462 000 Euros dans le cadre du Plan Stratégique Patrimonial (PSP) 2016-2017 - 2° lot. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours)**

**LE RAPPORT N° 17-30851-DF – 17-61 7S EST REJETE A LA MAJORITE DES VOTANTS**

*(Vote "contre" du groupe "Marseille Bleu Marine", et des élus non inscrits – non apparentés, vote "pour" du groupe "Marseille en avant", du groupe Parti Socialiste / Europe Ecologie – Les Verts, et des élus Front de Gauche.)*

**RAPPORT N° 17-30850-DF - 17-62 7S - DELEGATION GENERALE MODERNISATION ET GESTION DES RESSOURCES - DIRECTION DES FINANCES – Garantie d'emprunt - Habitat Marseille Provence - Les Genêts - Emprunt de 3 305 500 Euros dans le cadre du Plan Stratégique Patrimonial (PSP) 2016-2017 - 2° lot. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours)**

**LE RAPPORT N° 17-30850-DF – 17-62 7S EST REJETE A LA MAJORITE DES VOTANTS**

*(Vote "contre" du groupe "Marseille Bleu Marine", et des élus non inscrits – non apparentés, vote "pour" du groupe "Marseille en avant", du groupe Parti Socialiste / Europe Ecologie – Les Verts, et des élus Front de Gauche.)*

**RAPPORT N° 17-30839-DF - 17-63 7S - DELEGATION GENERALE MODERNISATION ET GESTION DES RESSOURCES - DIRECTION DES FINANCES – Garantie d'emprunt - Habitat Marseille Provence - "Les Eglantiers" - Emprunt de 429 500 Euros dans le cadre du Plan Stratégique Patrimonial (PSP) 2016-2017 - 2° lot. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours)**

**LE RAPPORT N° 17-30839-DF – 17-63 7S EST REJETE A LA MAJORITE DES VOTANTS**

*(Vote "contre" du groupe "Marseille Bleu Marine", et des élus non inscrits – non apparentés, vote "pour" du groupe "Marseille en avant", du groupe Parti Socialiste / Europe Ecologie – Les Verts, et des élus Front de Gauche.)*

**RAPPORT N° 17-30718-DF - 17-64 7S - DELEGATION GENERALE MODERNISATION ET GESTION DES RESSOURCES - DIRECTION DES FINANCES – Garantie d'emprunt - Habitat Marseille Provence - Emprunt de 425 000 Euros dans le cadre du Plan Stratégique Patrimonial 2013-2022 - Lot n°1. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours)**

**LE RAPPORT N° 17-30718-DF – 17-64 7S EST REJETE A LA MAJORITE DES VOTANTS**

*(Vote "contre" du groupe "Marseille Bleu Marine", et des élus non inscrits – non apparentés, vote "pour" du groupe "Marseille en avant", du groupe Parti Socialiste / Europe Ecologie – Les Verts, et des élus Front de Gauche.)*

**RAPPORT N° 17-30850-DF - 17-65 7S - DELEGATION GENERALE MODERNISATION ET GESTION DES RESSOURCES - DIRECTION DES FINANCES – Garantie d'emprunt - Habitat Marseille Provence - Emprunt de 2 036 000 Euros dans le cadre du Plan Stratégique Patrimonial 2013-2022 - Lot n°1. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours)**

**LE RAPPORT N° 17-30850-DF – 17-65 7S EST REJETE A LA MAJORITE DES VOTANTS**

*(Vote "contre" du groupe "Marseille Bleu Marine", et des élus non inscrits – non apparentés, vote "pour" du groupe "Marseille en avant", du groupe Parti Socialiste / Europe Ecologie – Les Verts, et des élus Front de Gauche.)*

**RAPPORT N° -17-30789-DF - 17-66 7S - DELEGATION GENERALE MODERNISATION ET GESTION DES RESSOURCES - DIRECTION DES FINANCES – Garantie d'emprunt - Logirem - Naturalys - Acquisition en Vente en Etat Futur d'Achèvement de 49 logements sociaux dans le 13° arrondissement. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours)**

**LE RAPPORT N° 17-30789-DF – 17-66 7S EST REJETE A LA MAJORITE DES VOTANTS**

*(Vote "contre" du groupe "Marseille Bleu Marine", et des élus non inscrits – non apparentés, vote "pour" du groupe "Marseille en avant", du groupe Parti Socialiste / Europe Ecologie – Les Verts, et des élus Front de Gauche.)*

**Monsieur MARI.-** Monsieur le Maire, comment est-il possible que vous justifiez les votes "contre" que vous avez déjà communiqués et notamment sur le dernier rapport. Pour le dernier, je note quand même qu'il n'y a que 17 % de logement social, 56 % en accession à prix maîtrisés et 26 % en accession libre. Ce sont les 17 % de locatif social qui vous gênent ?

**Monsieur RAVIER.-** Non. Ce qui me gêne, c'est les 47 % au niveau du secteur et d'en ajouter encore, alors qu'ailleurs –vous le savez aussi bien que moi– dans cette ville il en manque énormément. Mais c'est toujours dans nos quartiers que le logement social s'accumule.

**Monsieur MARI.-** On l'a toujours dit et dans ce cas on est sur la même longueur d'onde, sauf que l'on est là dans une opération où il n'y a que 17 % de logement social, sur une opération de 277 logements. Cela veut dire que l'on n'est pas dans 277 nouveaux logements sociaux, mais seulement 17 % sur 277.

**Monsieur RAVIER.-** Tant que les autres secteurs n'auront pas montré leur bonne volonté et notamment ceux qui doivent démontrer que "Marseille est une et indivisible" et que l'on doit être traité tous de la même manière, ce qui est loin d'être le cas encore aujourd'hui, eh, bien nous continuerons à manifester notre désaccord de cette manière.

**RAPPORT N° 17-30984-DEEU – 17-67 7S - DELEGATION GENERALE VILLE DURABLE ET EXPANSION - DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ESPACE URBAIN - DIRECTION DES PARCS ET JARDINS - SERVICE NATURE EN VILLE ECOCITOYENNETE - DIVISION EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT –**  
**Approbation d'une convention d'occupation précaire d'une partie du domaine Montgolfier dans le 14<sup>e</sup> arrondissement pour la journée du 8 juillet, au bénéfice de Monsieur Jean-Luc Vincent, représentant de la famille Montgolfier. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours)**

**Madame AGIUS, rapporteur.-** Monsieur le Maire, chers collègues, ce rapport a pour objet l'approbation de la convention qui met gratuitement à disposition de M. Jean-Luc Vincent, représentant la famille de Gérard et Germaine de Montgolfier un terrain municipal sis sur le domaine de Montgolfier, dans le 14<sup>e</sup> arrondissement, en vue de l'organisation d'une réunion privée de la famille de Montgolfier le 8 juillet 21017.

Ce terrain de 12 hectares a été pendant de longues années la propriété de la famille de Montgolfier, dont les représentants successifs, tout au long du 20<sup>e</sup> siècle, avaient occupé la bastide, agrandi et modernisé le domaine agricole. M. Jean-Luc Vincent, représentant la famille de Gérard et Germaine de Montgolfier, a fait part à la Ville de Marseille de son souhait de réunir sur les lieux les actuels descendants de la famille de Montgolfier afin d'y organiser une réunion familiale avec pique-nique.

La famille est donc autorisée à occuper gratuitement ces espaces pendant une journée, en contrepartie de documents qui seront versés aux archives de la Ville.

Monsieur le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

**Monsieur RAVIER.-** Merci, Mme AGIUS. Cette bastide de Montgolfier, ce site exceptionnel pour lequel la Mairie de Secteur a interpellé le Maire de Marseille et divers organismes de la Ville pour leur rappeler notre souhait non seulement de préserver le site, mais de lui rendre la splendeur qu'il mérite. Alors il y a la U240 qui va passer très près de la bastide. Cela va déjà entamer le site, mais il en restera quand même quelque chose. Et, Mme CORDIER et M. MIRON, je lance encore un appel pour que ce site...

**Monsieur MIRON.-** Ne faites pas d'appel, faites un chèque ! N'appelez personne !  
*(Rires dans la salle)*

**Monsieur RAVIER.-** Je ne vous demande pas de faire de ce parc une piscine olympique avec 30 mètres de profondeur, mais au moins de le préserver, de faire en sorte que ce ne soit pas le lieu de squatters. Je crois que la Ville y a investi, mais la bastide est quand même la proie de visiteurs qui la détériorent. Je crois que ce site mérite mieux et qu'il pourrait accueillir, par exemple, une école de musique et des arts, ce qui avait déjà été évoqué lors de la précédente mandature.

**Monsieur MARI.-** Ou un centre d'entraînement des Marins-Pompier.

**Monsieur RAVIER.-** Vous voyez ! Même, vous, vous pouvez avoir de bonnes idées, ça arrive, je ne le

conteste pas. Et nous avons repris cette idée pour la délocaliser sur la bastide de Montgolfier, qui pourrait donc accueillir ces cours de musique, d'arts, de danse. Cela demande un peu d'argent. On ne sait jamais, avec la Métropole on va peut-être faire payer les Aixois, ils en ont tellement !

**Madame CORDIER.-** La bastide de Montgolfier ainsi que le domaine de 12 hectares, c'est un espace du patrimoine de France qui est inscrit à l'inventaire des Monuments historiques, donc il n'est pas question que l'on démolisse la bastide ou que l'on fasse autre chose.

Sur ce domaine de 12 hectares, je rappelle que 6 hectares sont consacrés à la "ferme pédagogique", qui fonctionne très bien, tous les jours il y a des activités avec les scolaires, avec les centres sociaux, etc., et qui est connue finalement du monde entier comme un exemple de ce type de centre d'éducation à la ferme. La fermière est Marie Maurage, mais ceux qui font les activités pédagogiques, ce sont des employés municipaux, je le rappelle.

Et sur cette bastide, on a fait un appel à projets. Donc si vous avez quelqu'un qui a un projet, qui veut bien prendre la bastide, la réhabiliter dans les normes des Bâtiments de France, c'est-à-dire faire appel à des entreprises qui sont agréées par les Bâtiments de France, qui sont obligées de garder exactement les volumes de la bastide, puisque c'est la seule bastide provençale qui nous reste, nous sommes preneurs. Mais la Ville fait le plan de gestion qui est approuvé par les Bâtiments de France de tout ce qui est le terrain, les espaces verts...

Et la Ville a déjà financé le couvert, donc la réfection du toit, la réfection des façades et les ouvertures, c'est-à-dire les fenêtres et les volets, toujours dans l'esprit de la bastide initiale. Nous attendons donc des preneurs sur la bastide et l'intérieur. Et en tant que propriétaires, nous avons fait ce que l'on devait faire.

Quant aux intrusions, c'est plus du fait de la Police Nationale. Je dépose souvent plainte pour intrusion abusive sur un domaine qui nous appartient. Mais là je ne vois pas, je ne me vois pas passer la nuit pour aussi faire le garde dans cette bastide.

**Monsieur RAVIER.-** Mais personne ne vous demande de passer vos nuits à surveiller la bastide ! Mais il y aurait quand même un site à surveiller.

**Madame CORDIER.-** Mais c'est quand même de la compétence de l'Etat !

**Monsieur RAVIER.-** Il n'y a qu'à demander à l'Emir du Qatar ! M. MARI, vous qui évoquiez tout à l'heure les Députés d'aujourd'hui qui étaient des élus de la Mairie de Secteur lors de la précédente mandature, vous pourriez peut-être demander à Mme Haouria HADJ-CHICK, qui est aujourd'hui Conseillère départementale, qui s'était déplacée au Qatar...

**Monsieur MARI.-** ...Demandez-lui vous-même !

**Monsieur RAVIER.-** Elle est plus proche de votre chapelle que de la mienne ! Et elle pourrait demander un chèque. Je crois qu'elle était partie là-bas pour obtenir des financements pour nos quartiers. Tant mieux si elle les a obtenus, mais on sait ce que cela coûte de recevoir l'aide du Qatar. Je mets aux voix ce rapport.

**LE RAPPORT N° 17-30984-DEEU - 17-67 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE**

**RAPPORT N° 17-30465-DPE – 17-68 7S - DELEGATION GENERALE VILLE DURABLE ET EXPANSION - DIRECTION DES PROJETS ECONOMIQUES - SERVICE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL – DIVISION VIE ETUDIANTE – Attribution d'une subvention à l'Ecole Centrale Marseille au titre du dispositif "Échanges Phocéens", pour l'année scolaire 2016-2017. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours)**

**Monsieur DATTILO, rapporteur.-** Monsieur le Maire, chers collègues, ce rapport a pour objet l'attribution d'une subvention de 3 000 euros à l'Ecole Centrale Marseille au titre de l'année scolaire 2016-2017 pour son dispositif "Echanges phocéens". Cela se traduit par la mise en œuvre de nombreuses initiatives en vue d'encourager la poursuite d'études dans les filières longues de l'enseignement supérieur au profit d'élèves boursiers.

Pour ce qui concerne notre secteur, sont concernés les collèges Giono, Mallarmé, Prévert, Renoir et Rostand, ainsi que le lycée Diderot. Une dizaine d'établissements, collèges ou lycées, où sont accueillis des jeunes en situation de handicap, sont également impliqués. Pour l'année 2016-2017, 265 élèves du secondaire sont concernés : 145 collégiens et 120 lycéens. Monsieur le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

**Monsieur RAVIER.**- Merci, M. DATTILO. Qui veut intervenir ?

**Monsieur MARI.**- Une petite remarque, Monsieur le Maire. Je voudrais simplement vous dire qu'au vu du niveau d'orthographe de certains de vos élus qui twittent toute la journée des insanités sur le secteur, il serait de bon ton qu'ils puissent s'intégrer dans ce dispositif puisqu'au niveau collégien, je pense que c'est tout à fait leur niveau, et ils pourraient alors apprendre à mieux écrire le français. Merci.

**Madame PONCET-RAMADE.**- J'ai une question. Je suis étonnée parce que l'Ecole Centrale fait ce travail auprès des collèves, mais c'est normalement le Conseil Départemental qui devrait trouver une subvention pour ces 3 000 euros, car dans d'autres collèves il y a d'autres aides...

**Monsieur RAVIER.**- M. MARI peut-être se fera le porte-parole de votre remarque auprès du Maire de Marseille lundi en Conseil Municipal, ou Mme MASSE, vous faites partie du même groupe. Mais votre remarque est pertinente. Quant à la vôtre, M. MARI, en soi les attaques dont vous êtes l'objet, si je devais m'offusquer chaque fois que je subis une attaque *ad hominem*, j'en ai évoqué une tout à l'heure parce que celle-là allait un petit peu trop loin, lorsque l'on m'attaque moi ce n'est pas grave, mais lorsqu'on attaque les membres de sa famille, ça me touche, je trouve ça plus embêtant... Pour revenir aux attaques *ad hominem*, si chaque fois que j'en subissais une je venais pleurnicher sur votre épaule, il faudrait que l'on passe la semaine ensemble, alors que vous et moi nous avons autre chose à faire. Ecoutez, chacun est responsable de ses actes, de ses écrits, chacun assumera la qualité de l'orthographe du suppléant de Mme "Macron" Alexandra, il n'y a pas de quoi faire la leçon. Ce sont des actions, des démarches individuelles...

**Monsieur MARI.**- Vous avez quand même l'autorité sur vos élus ! Vous l'aviez il y a quelques mois encore !

**Monsieur RAVIER.**- Si vous n'avez que cela à me reprocher, nous sommes tranquilles. Vous voyez, c'est le problème des tweets via Facebook où chacun y va de son commentaire. J'ai une autorité de ligne politique, mais je ne suis pas un garde-chiourme ou un père, chacun est libre, ce sont de grands enfants adultes, majeurs et vaccinés et lorsqu'ils twittent ils prennent leurs responsabilités, comme vous prenez les vôtres lorsque vous évoquez que votre fils a caché son sandwich pour rentrer sur un site l'été dernier, enfin vous trouverez le tweet, ça n'engage que vous, vous ne souhaitez pas évoquer l'endroit où il avait caché son sandwich par pudeur. Chacun écrit ce qu'il a envie d'écrire. Dieu reconnaîtra les siens !  
Je mets ce rapport aux voix.

**Madame PONCET-RAMADE.**- Je vote "pour", mais ce n'est pas normal !

**LE RAPPORT N° 17-30465-DPE - 17-68 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE**

**RAPPORT N° 17-30870-DASS – 17-69 7S - DELEGATION GENERALE EDUCATION CULTURE ET SOLIDARITE - DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITE – Subventions d'équipements à diverses associations – 1<sup>ère</sup> répartition 2017. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours)**

**Monsieur GIORGI, rapporteur.**- Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs, ce rapport a pour objet la 1<sup>ère</sup> répartition 2017 des subventions d'équipements accordées à diverses associations, et ce, pour un montant global de 61 600 euros.

Pour ce qui concerne les 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> arrondissements, il est proposé d'attribuer au Centre de Culture Ouvrière situé au Nautile, 29, avenue de Frais Vallon, une aide financière de 1 000 euros pour doter le secrétariat du Centre social de Sainte-Marthe d'un logiciel de traitement des données.

Monsieur le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

**Monsieur RAVIER.**- Merci, M. GIORGI. S'il n'y a pas d'intervention, je mets ce rapport aux voix.

**LE RAPPORT N° 17-30870-DASS - 17-69 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE**



**RAPPORT N° 17-30866-DGUP – 17-70 7S - DELEGATION GENERALE VILLE DURABLE ET EXPANSION - DIRECTION DE LA GESTION URBAINE DE PROXIMITE - SERVICE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DES HANDICAPES – Subventions hors libéralités aux associations développant des actions de santé publique. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours)**

**Monsieur MONTI, rapporteur.**- Monsieur le Maire, si vous le permettez je vous présente à la fois les rapports 17-70 7S et 17-71 7S.

Ces deux rapports ont pour objet l'attribution de subventions hors libéralités et libéralités aux associations développant des actions de santé publique.

Dans le premier rapport, sur un montant global de 58 200 euros, il est proposé d'attribuer à l'Association de Gestion et d'Animation de la Maison des Familles et des Associations une aide financière de 2 500 euros, pour la prise en compte de la souffrance psychosociale des habitants de la cité Font-Vert dans le cadre de la démarche Trafics-Acteurs-territoire.

Dans le second rapport, il est proposé d'attribuer deux subventions de 5 000 euros chacune à l'association Les Petits Débrouillards, pour le financement d'actions et d'ateliers en direction des jeunes et des adolescents. Il s'agit d'un atelier cuisine et d'une sexothèque. Monsieur le Maire, je vous demande de bien vouloir mettre ces deux rapports aux voix.

**Monsieur RAVIER.**- Merci, M. MONTI.

**Monsieur MARI.**- Laissez-moi deviner : vous allez voter "contre". Vous êtes tellement prévisible ! On a deviné votre stratégie, Monsieur le Maire.

**Monsieur RAVIER.**- Quand même ! Le rapport 17-70 7S : "en ce qui concerne les 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> arrondissements, il est proposé d'attribuer à l'Association de Gestion et d'Animation de la Maison des Familles et des Associations, située avenue Salvador Allende, dans le 14<sup>e</sup>, une aide financière de 2 500 euros pour la prise en compte de la souffrance psychosociale des habitants de la cité Font-Vert dans le cadre de la démarche Trafics-Acteurs-territoire."

**Monsieur MARI.**- Monsieur le Maire, il y a des personnes qui habitent là avec les fenêtres sur les travaux de la L2 et qui effectivement ont une grande souffrance physique et psychologique. Vous le savez ?

**Monsieur RAVIER.**- C'est ça, le "trafic" ! Je n'ai pas pensé au même ! Les habitants de Font-Vert, comme ceux de Picon, de la Busserine, avaient été contactés il y a quelques mois par les CIQ lorsqu'il s'était agi de manifester contre le projet de la L2 Nord, dont on sait très bien que la qualité n'est pas la même que celle de la L2 Est, puisque la L2 Est a été inaugurée par le Président de la République, l'ancien. A Marseille, on bat des records, on inaugure des moitiés de chantier ! Eh bien, les habitants de Font-Vert avaient été invités à venir manifester contre ce projet qui allait à l'encontre de leur bien-être et je dirais même du respect de leurs personnes, et personne n'est venu ! Alors, aujourd'hui, verser 2 500 euros, ce qui fait peut-être un euro par habitant, c'est à la fois dérisoire et grotesque. Je ne suis pas convaincu que ce soit tout à fait pour cette souffrance-là, l'origine de cette souffrance, mais c'est encore de l'argent jeté par les fenêtres, et par les fenêtres de Font-Vert bien sûr.

Quant au rapport 17-71 7S, pour Les Petits Débrouillards, si bien nommés, financer 5 000 euros pour les ateliers cuisine, passe encore, mais 5 000 euros pour la sexothèque ! Je croyais que l'on avait touché le fond, mais force est de constater que c'est de la vase et que l'on continue à s'enfoncer.

Alors je lis quand même : "La sexothèque est un espace d'exposition et d'animation scientifique interactif, itinérant et modulable, où une large place –il n'y a pas de jeu de mots– est laissée aux manipulations. Elle a pour objectif d'aborder la sexualité avec les adolescents et leurs parents. Cet outil sera donc un soutien important aux 25 ateliers." Mais on en rit, c'est à la fois grotesque, quasiment provocateur, "la sexothèque est un espace d'exposition et d'animation scientifique", donc on peut en rire parce que là c'est vraiment toucher le fond. Donc je tenais quand même à vous lire à haute voix le contenu du dossier. Pour les parents dont les enfants annoncent qu'ils vont à la sexothèque faire des manipulations scientifiques... on ne sait pas lesquelles, je ne veux pas savoir.

On peut mettre ce rapport aux voix ?

**Un intervenant.**- Monsieur le Maire, je veux savoir si les Kleenex sont fournis.

**Monsieur RAVIER.**- Je ne sais pas.

**Madame CORDIER.-** Quand on voit le nombre d'avortements qui touchent des petites jeunes filles, je pense qu'il y a certaines couches de la population qui ont besoin de manipuler.

**Monsieur RAVIER.-** Oui, 200 000 avortements par an, depuis 30 ans, comme quoi l'action du Planning Familial, qui porte si mal son nom, n'est plus pertinente, performante. Peut-être que si l'on remettait au goût du jour certaines valeurs dans celles de la famille et que la famille remplisse son rôle, qu'elle ne soit pas complètement déresponsabilisée comme c'est encore le cas à travers ces dossiers, qu'il y ait une véritable politique familiale et pas anti familiale, on n'en serait peut-être pas à ce chiffre-là, sans être coercitif, mais incitatif, de respecter la vie, de faire comprendre à ces jeunes filles que le sexe n'est pas un objet de consommation.

**Monsieur RABIA.-** Ce que je voudrais dire, c'est que moi aussi je souffre du bruit. Comme vous le savez sans doute, vous êtes venu un samedi après-midi chez moi, il y a trois ans, donc vous savez où j'habite, avenue de la Rose, pour ceux qui ne le savent pas, et chez moi il y a aussi des épiceries de nuit, il y en a trois sur un tronçon de 300 mètres. Et je peux vous garantir que, la nuit, je déguste. Alors, moi aussi je suis souffrant. Monsieur le Maire, est-ce que vous pourriez me verser une subvention ? Tant qu'on y est ! On souffre du bruit, ça y est, on vote des subventions. J'appartiens à la famille des Anciens Combattants et en trois ans je n'ai pas vu beaucoup de subventions versées aux associations d'Anciens Combattants. Voilà ! Et comme je suis assujéti à l'impôt sur le revenu et que je paie mes impôts locaux à Marseille, j'aimerais bien que mon argent soit dépensé normalement, et pas dans des dépenses farfelues.

**Monsieur RAVIER.-** Vous allez déraper, M. RABIA !

**Monsieur RABIA.-** Non, je n'ai pas dérapé, j'ai dit la vérité. Moi, je veux que les impôts que je paie en France et notamment à Marseille puisque je paie les impôts locaux ici à Marseille, j'aimerais bien qu'ils soient dépensés normalement.

**Monsieur RAVIER.-** Ils sont dépensés normalement, mais pas pour tout le monde. Allez habiter à Font-Vert, M. RABIA !

**Monsieur RABIA.-** Merci, Monsieur le Maire. Et pour tout à l'heure, comme vous m'avez proposé de retourner à Hénin-Beaumont, je vous rappelle que je fais partie de la famille des Anciens Combattants, ceux qui ont mouillé leur chemise sur les champs de bataille, et un Ancien Combattant est partout chez lui en France et plus encore à Marseille quand il paie ses impôts locaux à Marseille. Et tout à l'heure, ce que vous avez dit, j'ai pris cela pour une marque de mépris, pour une insulte.

**Monsieur RAVIER.-** Mais Hénin-Beaumont c'est en France. Et puis c'était une boutade. Mais effectivement, rien ne vous empêche d'aller à Hénin-Beaumont ou d'aller à Lens où il fait apparemment bon vivre, à Hénin-Beaumont il fait aussi bon vivre. Mais surtout, tous les militaires, qui plus est ceux qui sont issus de cette grande maison qu'est la Légion Etrangère, font preuve tous, à une exception près, de loyauté et de fidélité. Manifestement, ce sont des valeurs qui ne sont pas les vôtres. Je mets le rapport 17-70 7S aux voix.

#### **LE RAPPORT N° 17-30866-DGUP – 17-70 7S EST REJETE A LA MAJORITE DES VOTANTS**

*(Vote "contre" du groupe "Marseille Bleu Marine", et des élus non inscrits – non apparentés, vote "pour" du groupe "Marseille en avant", du groupe Parti Socialiste / Europe Ecologie – Les Verts, et des élus Front de Gauche.)*

#### **RAPPORT N° 17--30857-DGUP – 17-71 7S**

**DELEGATION GENERALE VILLE DURABLE ET EXPANSION - DIRECTION DE LA GESTION URBAINE DE PROXIMITE - SERVICE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DES HANDICAPES –Subventions libéralités aux associations développant des actions de santé publique. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours)**

**Monsieur RAVIER.-** Je mets maintenant aux voix le rapport 17-71 7S.

#### **LE RAPPORT N° 17-30857-DGUP – 17-71 7S EST REJETE A LA MAJORITE DES VOTANTS**

*(Vote "contre" du groupe "Marseille Bleu Marine", et des élus non inscrits – non apparentés, vote "pour" du groupe "Marseille en avant", du groupe Parti Socialiste / Europe Ecologie – Les Verts, et des élus Front de Gauche.)*

**RAPPORT N° 17-30864-DASS - 17-72 7S - DELEGATION GENERALE EDUCATION CULTURE ET SOLIDARITE - DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITE – Attribution de subventions à des associations œuvrant en faveur des Séniors - 2° répartition 2017. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours)**

**Madame RODRIGUEZ, rapporteur.**- Bonjour Mesdames, Messieurs. Ce rapport a pour objet l'attribution de subventions à des associations œuvrant en faveur des Seniors. Il s'agit de la 2<sup>e</sup> répartition 2017. Sur un montant global de 26 700 euros, il est proposé d'attribuer au centre Culture Evasion Saint-Just une aide financière de 200 euros. Monsieur le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

**Monsieur RAVIER.**- Merci, Mme RODRIGUEZ. 200 euros, mais c'est une folie financière ! S'il n'y a pas d'intervention, je mets ce rapport aux voix.

**LE RAPPORT N° 17-30864-DASS - 17-72 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE**

**DISTRIBUE EN SEANCE**  
**Rectificatif valant substitution**

**RAPPORT N° 17-30874-DASS – 17-73 7S - DELEGATION GENERALE EDUCATION CULTURE ET SOLIDARITE - DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITE – Versement aux gestionnaires des Maisons Pour Tous de la participation financière de la Ville de Marseille. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours)**

**Monsieur GIORGI, rapporteur.**- Monsieur le Maire, chers collègues, ce rapport a pour objet le versement par la Ville de Marseille, sur le budget 2017, de subventions accordées aux associations gestionnaires de Maisons pour Tous.

Sur un montant global de 2 368 005,22 euros, il est proposé l'approbation du versement des subventions suivantes aux gestionnaires de Maisons pour Tous du 7<sup>e</sup> secteur.

En ce qui nous concerne, nous avons scindé ces propositions en deux.

Nous vous demandons d'émettre un avis favorable en ce qui concerne l'attribution de subventions l'association Leo Lagrange Méditerranée pour les deux Maisons Pour Echelle 13, pour 106 396,20 euros, et la Maurelle – Frais Vallon, pour 87 210 euros, ainsi que pour l'attribution d'une subvention à la Fédération des Amis de l'Instruction Laïque, pour la Maison Pour Tous La Marie, pour 84 941,51 euros.

Et nous vous demandons d'émettre un avis défavorable en ce qui concerne l'attribution d'une subvention à l'Association de Gestion et d'Animation de la Maison des Familles des 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> arrondissements, pour 76 950 euros.

Monsieur le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

**Monsieur RAVIER.**- Merci, M. GIORGI. S'il n'y a pas de demande d'intervention, je mets aux voix le rapport en l'état.

**LE RAPPORT N° 17-30874-DASS – 17-73 7S, TEL QUE PRESENTE PAR LA MAIRIE DE SECTEUR, EST ADOPTE A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

*(Vote "pour" du groupe "Marseille Bleu Marine", et des élus non inscrits - non apparentés, le groupe "Marseille en avant", le groupe Parti Socialiste / Europe Ecologie les Verts, et les élus Front de Gauche ne participant au vote.)*

**RAPPORT N° 17-30873-DASS - 17-74 7S - DELEGATION GENERALE EDUCATION CULTURE ET SOLIDARITE - DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITE – Subventions aux équipements sociaux et aux associations partenaires - 2° répartition 2017 - Budget 2017. (Rapport au Conseil municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours)**

**Monsieur GIORGI, rapporteur.**- Monsieur le Maire, ce rapport a pour objet l'approbation du versement de subventions aux associations qui gèrent et animent les Centres Sociaux, ainsi qu'aux associations partenaires sur le territoire marseillais.

Nous avons scindé ces propositions en deux. Nous vous demandons d'émettre un avis favorable à l'attribution de subventions aux équipements sociaux suivants : - le Centre de Culture Ouvrière, pour Le Nautile, 14 000 euros, pour le Centre Social Renaude / Saint-Jérôme / Balustres, 47 936

euros, et pour le Centre Social Sainte-Marthe / La Paternelle, pour 36 345 euros ; - la Fédération des Amis de l'Instruction Laïque, pour l'Espace pour Tous Les Olives, 41 690 euros, et pour le Centre Social Saint-Joseph, pour 46 345 euros.

Et nous vous demandons d'émettre un avis défavorable à l'attribution de subventions aux équipements sociaux suivants : - l'Association de Gestion et d'Animation Socio-culturelle du Centre Social Frais Vallon, pour 36 345 euros, - l'Association de Gestion et d'Animation du Centre Social Malpassé, pour 55 936 euros, - Ensemble pour l'Innovation Sociale, Educative et Citoyenne, pour 41 345 euros, - le Centre Social Saint-Just / La Solitude, pour 52 936 euros, - le Centre Social La Garde, 41 345 euros, - le Centre Social Familial Saint-Gabriel / Canet / Bon secours, pour 91 156 euros, - le Centre Social l'Agora, 36 345 euros, - et l'Association de Gestion et d'Animation de la Maison des Familles du 13/14, pour le Centre Social Les Flamants, pour 56 345 euros.

Monsieur le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

**Monsieur RAVIER.-** Merci, M. GIORGI. Qui veut intervenir ?

**Madame HONDE-AMIAR.-** Je voudrais savoir pourquoi chaque fois vous scindez en deux ces subventions. Les projets qui sont pour les habitants sont bien, pourquoi vous les scindez en deux chaque fois ? Qui vous êtes pour...? Les structures qui sont citées dans le rapport, ce sont des Centres Sociaux qui sont reconnus et appréciés par les habitants, donc je ne comprends pas.

**Monsieur RAVIER.-** Je n'en doute pas, personne n'en doute ! Encore que... !

**Monsieur MARI.-** Monsieur le Maire, j'avais une proposition à vous faire sur ce rapport.

**Monsieur MAURY.-** Est-ce qu'elle est honnête ?

**Monsieur MARI.-** Oui, c'est une proposition honnête. Vous le savez, vous avez pu suivre l'actualité, il y a l'ensemble des responsables des Centres Sociaux de Marseille, des présidents, des directeurs de centre, des salariés, qui ont donné une conférence de presse pour dénoncer la fin des crédits dédiés à la jeunesse qui avaient été attribués dans le cadre du Pacte de sécurité et de cohésion sociale mis en place en 2014. Donc il y a une inquiétude sur la pérennisation de ces crédits. De nombreuses actions ont pu être mises en œuvre les premières années, notamment 46 embauches d'animateurs sociaux dans le secteur de la jeunesse.

Donc je voudrais vous faire une proposition, Monsieur le Maire. Je sais que l'on n'est pas dans le formalisme, dans le protocole, mais je sais que vous-même vous n'êtes pas très protocolaire. Je voudrais vous proposer de faire un vœu du Conseil d'Arrondissements indiquant que le Conseil d'Arrondissements du 7<sup>e</sup> Secteur demande à Monsieur le Préfet Délégué à l'Egalité des Chances de pérenniser le budget dédié aux actions jeunesse mises en œuvre dans le cadre du Pacte de cohésion sociale de 2014. Je pense qu'un vœu, qui n'est pas politique, qui est un vœu tout ce qu'il y a de plus d'intérêt général, qui peut être voté par l'ensemble de nos groupes politiques, me semble pouvoir faire l'unanimité, si vous souhaitez le mettre à l'ordre du jour. Mais bien sûr vous êtes le maître de séance, c'est vous qui voyez, Monsieur le Maire. Je n'étais pas dans les délais, c'est vrai, pour le présenter, mais comme la conférence de presse a eu lieu hier, c'était compliqué de vous le présenter en temps et en heure.

**Monsieur RAVIER.-** Merci, M. MARI.

Mme HONDE-AMIAR, je l'ai dit et répété puisque ces demandes de subventions viennent sur nos bureaux et sur nos tables du Conseil régulièrement. Ce n'est pas l'action au quotidien qui est menée qui nous conduit à émettre un avis effectivement défavorable sur ce vote. C'est l'action politique qui est menée par les responsables de ces Centres Sociaux, qui sont sortis de leur cadre qui devrait être le leur, celui de la neutralité.

Encore une fois, vous voyez bien que nous supportons, que nous apportons notre soutien, par exemple, au Centre Social La Paternelle, qui n'est pas dans un quartier qui apporte le plus de suffrages au mouvement politique que je représente et au candidat que j'ai été, on peut quand même l'imaginer. Et pourtant nous apportons notre soutien, parce qu'il y a effectivement une action qui est menée par ce Centre tout au long de l'année plutôt intéressante et à laquelle je réponds ponctuellement lorsque sa responsable m'écrit pour me demander, en plus de ce qu'elle obtient de la Mairie de Marseille, au-delà de ces subventions, une aide matérielle de la Mairie de Secteur et qu'elle obtient à chaque fois. Je ne pense pas qu'elle puisse me faire le reproche de lui avoir refusé une quelconque aide depuis trois ans. Parce que cette personne et cette structure ont observé une

neutralité politique depuis trois ans.

Et c'est tout ce que je leur demande. Il n'y a pas de tapis rouge et des pétales de roses sur mon passage ! Ils mènent leurs activités, très bien, cela n'est pas politique pour les habitants, je n'en doute pas. Mais dès que l'on sort de ce cadre social pour faire de la politique, il est normal, il est juste que nous manifestations notre désaccord, symboliquement puisque la majorité à la Mairie de Marseille, lundi, accordera ces subventions. Mais je leur rappelle qu'ils doivent mener une action sociale et pas politique. A partir du moment où ils sortent de cette neutralité, eh bien, c'est la réponse du berger à la bergère, raison pour laquelle nous scindons ces rapports.

Quant au vœu, M. MARI, il arrive un peu tard, mais il s'agit d'une politique, et vous voulez en appeler au Préfet...

**Monsieur MARI.-** C'est l'autorité compétente.

**Monsieur RAVIER.-** ...Autorité compétente qui représente donc l'Etat, Monsieur le Préfet qui agit selon les ordres et les décisions du Gouvernement. Vous pourriez peut-être plutôt interpeller Mme Alexandra "Macron", Députée de la circonscription, qui est plus à même peut-être d'infléchir la politique du Gouvernement, qui déjà serre la vis.

Et vous n'y est pas pour rien, Mme HONDE-AMIAR, puisque vous avez permis à Mme Alexandra "Macron" de soutenir, par exemple, ce genre de décision que dénonce M. MARI.

Alors, je n'ai pas à prendre part dans ce qui regarde finalement la nébuleuse "socialo-communo-en marche". C'est à vous désormais de vous regarder dans une glace. Vous l'avez voulu, vous l'avez ! Vous avez voulu MACRON, vous l'avez ! Et vous n'avez pas fini de pleurer, comme dirait MELENCHON, de pleurer des larmes de sang ! Voilà, c'est avec MACRON que vous allez pleurer ! Et vous ne pouvez pas dire que l'on ne vous avait pas prévenu.

**Madame PONCET-RAMADE.-** Je crois que ce que l'on peut demander à une association, c'est si elle fait le travail pour lequel elle a une subvention et dans l'intitulé exact de ses compétences. Je pense que quand vous allez voir un médecin ou un chirurgien, vous ne lui demandez pas ce qu'il pense politiquement. Quand vous montez dans un avion, vous ne demandez pas si le pilote est démocrate. Il y a quand même enfin les compétences qui devraient compter dans cette ville, plutôt que de compter toujours sur les combines politiques. Demander à Machin, demander à untel, et moi je ne dis pas "il ne m'a pas dit bonjour". Demandez aux gens la compétence, on ne sera plus dans la médiocrité. Moi je refuse de faire ce genre de dichotomie.

**Monsieur RAVIER.-** Je m'y refuse aussi, Mme PONCET-RAMADE, et ce sont ces organismes qui ont sorti les flingues !

**Madame PONCET-RAMADE.-** C'est vous qui avez commencé !

**Monsieur RAVIER.-** Bien sûr que non ! Au soir de notre élection, alors qu'aucune décision ici n'avait été prise, ils sont sortis de leur devoir de neutralité et ont diffusé par voie de presse des prises de position politiques, alors que nous n'avions rien entrepris. Ce n'est pas moi qui ai ouvert les hostilités !

**Madame PONCET-RAMADE.-** Oui !

**Monsieur RAVIER.-** Oui, je sais, pour vous, respirer c'est déjà un acte d'hostilité. Je rappelle que les électeurs se sont prononcés en 2014 et que ce sera ainsi jusqu'en 2020 ! D'autres Centres Sociaux, comme celui de La Paternelle ou d'autres, La Renaude, Saint-Jérôme Les Balustres, et le Centre Social Saint-Joseph sont restés dans leur action et, encore une fois, ont observé le devoir de neutralité. C'est tout ce qu'on leur demande. Ils sont sortis de ce cadre. Je leur rappelle que ce ne sont pas des choses à faire, cela n'entre pas dans leur action. S'ils veulent faire de la politique, ils rejoignent votre groupe ou celui de M. MIRON, n'importe lequel, mais à ce moment-là ils ne s'adressent plus dans ce domaine du social. Je mets donc aux voix le rapport en l'état.

**LE RAPPORT N° 17-30873-DASS – 17-74 7S, TEL QUE PRESENTE PAR LA MAIRIE DE SECTEUR, EST ADOPTE A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

*(Vote "pour" du groupe "Marseille Bleu Marine", le groupe "Marseille en avant", le groupe Parti Socialiste / Europe Ecologie les Verts, les élus Front de Gauche et Les élus non inscrits - non apparentés ne participant au vote.)*

**DISTRIBUE EN SEANCE****Rectificatif valant substitution**

**RAPPORT N°17-30948-DGUAH – 17-75 7S - DELEGATION GENERALE URBANISME AMENAGEMENT ET HABITAT – Programme DSU – 1<sup>re</sup> série d'opérations d'investissement 2017. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours)**

**Monsieur MONTI, rapporteur.**- Monsieur le Maire, chers collègues, ce rapport a pour objet, dans le cadre de la Programmation DSU 2017, l'approbation de la 1<sup>re</sup> série d'opérations d'investissement, à hauteur de 697 835 euros, pour permettre le versement des subventions correspondant aux actions détaillées dans ce rapport.

Il est donc proposé de soutenir les structures suivantes : l'Association Médiance 13, l'Association Développement Culture d'Outre-Mer, ERILIA, qui a sollicité le Centre Social Saint-Gabriel Canet Bon Secours pour intervenir sur la cité Arnavaux 2, et Léo Lagrange Méditerranée, qui porte le projet de relocalisation de la plateforme de service public Marseille – Le Canet.

Monsieur le Maire, ce rapport a été scindé en deux. Le Conseil d'Arrondissements propose d'émettre un avis favorable à l'attribution d'une subvention de 138 339 euros à l'Association Développement Culture d'Outre-Mer, et un avis défavorable à l'attribution d'une subvention aux trois autres associations. Monsieur le Maire, je vous demande de bien vouloir mettre ce rapport aux voix.

**Monsieur RAVIER.**- Merci, M. MONTI. Je mets donc aux voix ce rapport en l'état, pour les mêmes raisons.

**Madame PONCET-RAMADE.**- Est-ce que l'activité de ces associations a été évaluée ? Est-ce qu'elles ont fait leur travail ? Est-ce que vous pourriez parler une fois du réel et pas toujours (d'idéologie) ?

**Monsieur RAVIER.**- Nous soutiendrons ces associations lorsque justement elles ne feront plus d'idéologie. L'association Développement Culture d'Outre-Mer, nous la soutenons lorsque déjà ponctuellement le Sénateur que je suis lui a apporté une subvention pour qu'elle puisse continuer ses activités. Et j'espère que tel sera le cas, que tout sera mis en œuvre pour que nos compatriotes dits d'Outre-Mer puissent s'exprimer et exprimer leur culture régionale. Donc nous la soutenons doublement. Mais les autres, par leurs activités ou leurs prises de position, ne nous conviennent pas. Est-ce que l'on a le droit de ne pas être d'accord ? Est-ce que l'on en a le droit ? Et, nous, nous en prenons la responsabilité...

**Madame PONCET-RAMADE.**- Mais quels sont vos critères d'évaluation ? Comment raisonnez-vous ? Comme quelqu'un d'intelligent ? Ou est-ce que vous essayez d'être uniquement dans l'affectif et dans l'émotion ? Est-ce que vous êtes intelligent ? C'est la question que je vous pose.

**Monsieur RAVIER.**- Nous prenons nos responsabilités en soutenant certaines associations et en ne soutenant pas d'autres associations. C'est notre droit. Et nous n'avons pas non plus à nous justifier en tout.

**Madame PONCET-RAMADE.**- Non, mais vous avez le droit d'être justes !

**Monsieur RAVIER.**- Mais nous sommes justes et nous sommes sincères ! Nous souhaitons faire savoir qui nous soutenons et qui nous ne soutenons pas. Et plus que sincère que ça... ! Nous ne sommes pas comme la Ville de Marseille qui dans le même rapport subventionne une demande de subvention, le soutien d'un projet, etc., sur plusieurs dizaines voire plusieurs centaines d'associations. Eh bien, nous, nous faisons savoir que nous sommes favorables à certaines associations et pas à d'autres. C'est notre souhait et c'est notre droit. Donc je mets aux voix ce rapport en l'état.

**LE RAPPORT N° 17-30948-DGUAH – 17-75 7S, TEL QUE PRESENTE PAR LA MAIRIE DE SECTEUR, EST ADOPTE A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

*(Vote "pour" du groupe "Marseille Bleu Marine", le groupe "Marseille en avant", le groupe Parti Socialiste / Europe Ecologie – Les Verts, les élus Front de Gauche et les élus non inscrits – non apparentés ne participant pas au vote.)*

**Monsieur RAVIER.**- Avant de passer au rapport suivant, je pourrais vous dire que j'ai un rendez-vous urgent, que quelqu'un me demande, je ne vous cache pas que non. J'ai juste un rendez-vous avec M. Jacob Delafon, je vais où même le roi est seul et où personne ne pouvait aller pour lui. Je suis désolé. Je demande une suspension de séance de cinq minutes.

**RAPPORT N° 17-30983-DGUP – 17-76 7S - DELEGATION GENERALE VILLE DURABLE ET EXPANSION - DIRECTION DE LA GESTION URBAINE DE PROXIMITE - SERVICE DE LA MOBILITE ET DE LA LOGISTIQUE URBAINES – Approbation de dénomination de voies. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours)**

**Monsieur DUDIEUZERE, rapporteur.**- Monsieur le Maire, chers collègues, ce rapport fait suite à la dernière commission de dénomination de rues, à laquelle j'ai la joie et l'honneur d'appartenir et de représenter la Mairie du 13-14.

Il a donc été proposé lors de cette dernière commission, et pour ce qui concerne notre secteur, deux nouvelles dénominations de rue dans le 13<sup>e</sup> arrondissement, deux dans le 14<sup>e</sup>, ainsi que celle d'un rond-point également, le rond-point du MIN, dans le 14<sup>e</sup> arrondissement. Vous avez la liste de toutes ces rues dans votre rapport. Monsieur le Maire, je vous propose de mettre ce rapport aux voix.

**Monsieur RAVIER.**- Merci, M. DUDIEUZERE. S'il n'y a pas d'intervention, je mets ce rapport aux voix.

**LE RAPPORT N° 17-30983-DS - 17-76 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE**

**RAPPORT N° 17-30884-DPMS - 17-77 7S - DIRECTION GENERALE DES SERVICES - DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE ET DE LA SECURITE - SERVICE PREVENTION DE LA DELINQUANCE – Attribution de subventions dans le cadre du dispositif de médiation urbaine (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours)**

**Monsieur LAMY, rapporteur.**- Monsieur le Maire, chers collègues, Mesdames, Messieurs. Ce rapport a pour l'objet l'attribution de subventions dans le cadre du dispositif de médiation urbaine.

Sur un montant global de 500 000 euros, il est proposé d'attribuer, dans notre secteur, 75 000 euros à l'association ADELIES, 80 000 euros à l'association Régie Service 13 et 190 000 euros à l'association ADDAP 13, toutes trois domiciliées dans le 13<sup>e</sup> arrondissement.

D'après ce rapport, 70 agents de médiation sociale travaillent sur quarante quartiers de Marseille, intégrant une ou plusieurs cités d'habitat social ainsi que des copropriétés privées dégradées. Ils sont sensés contribuer à la résolution des troubles divers et à la réduction des situations de tension.

Dans la réalité, on rassemble sous cette appellation générique de "médiation sociale" un ensemble hétéroclite d'agents qui reçoivent officiellement pour mission d'effectuer une forme de médiation avec le public. Ces emplois bénéficient d'importantes subventions publiques, qui couvrent 80 à 90 % des salaires, du salaire minimum. Ces agents héritent de missions floues, qui évoluent au fil du temps et qui ne laissent qu'une marge de manœuvre relativement limitée. D'ailleurs, une de leurs missions est le "mieux vivre ensemble", car après le "vivre ensemble", maintenant il y a le "mieux vivre ensemble" ; c'est mieux, mais le "savoir-vivre", je pense que cela aurait été préférable. En conclusion, c'est beaucoup d'argent pour un résultat que l'on pourrait dire discutable. Monsieur le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

**Monsieur RAVIER.**- Bien volontiers, ne serait-ce que pour le "mieux vivre ensemble" avant le "très mieux", avant le "beaucoup mieux", avant le "mieux mieux", le "plus mieux". Merci, M. LAMY.

Que d'argent des contribuables jeté par les fenêtres ! Gaspillé ! Et qui en plus pourrait être attribué et réorienté vers le Ministère de l'Intérieur pour équiper les hommes et les femmes de la Police Nationale, qui, si on leur donnait les ordres et les moyens, nous soulageraient de cette délinquance des quartiers, qui ne se répand qu'en raison de notre faiblesse. Ils ne sont forts que de notre faiblesse. Et s'il y avait une véritable volonté d'agir, ce que les policiers demandent d'ailleurs à cor et à cri, nous n'en serions pas là, à pratiquer ou à développer ces écrans de fumée et qui coûtent aussi cher aux contribuables. Une remarque peut-être, M. MARI ? Ou Mme PONCET-RAMADE.

**Madame PONCET-RAMADE.-** Les médiations, il se trouve que je connais. Quels sont les résultats de ces médiations ? Les médiations, c'est facile à mener : il y a un plaignant, il y a quelqu'un qui est concerné, alors cela se conclut par une entente ou pas, et on note ce que l'on a réussi ou pas réussi. Et les appellations que vous donnez sont qualitatives, mais quantitativement, est-ce que vous êtes capables d'établir l'évaluation de ces associations ?

**Monsieur LAMY.-** Mme PONCET-RAMADE, je vais vous faire une réponse assez courte, par un exemple sur le fait que j'ai rencontré l'un de ces médiateurs, un médiateur de l'ADDAP 13 ; c'est le seul en trois ans que j'ai pu rencontrer. Donc ce médiateur avait pris possession des locaux du Centre d'animation de Saint-Gabriel et il les sous-louait à des associations notamment culturelles du quartier et il sous-louait aussi les salles pour des mariages. La convention qui avait été mise en place par la précédente mandature précisait du lundi 8 h du matin au dimanche soir 22 h. Et bien évidemment, lorsque nous nous sommes aperçus de cette gabegie, eh bien, nous avons résilié cette convention. Voilà le résultat d'un des médiateurs. Et pour les autres, je peux vous assurer d'une chose, c'est que je ne les ai point vus ! Voilà !

**Monsieur RAVIER.-** Ce n'est faute d'avoir essayé bien sûr ! Mais s'il y a un rapport qualitatif à établir, c'est peut-être à la Mairie de Marseille de le demander, c'est peut-être à Monsieur le Maire de Marseille de le demander à son Adjoint.

Moi, ce que je sais, ce que je vois dans les quartiers, c'est que ce sont des milliers, des centaines de milliers voire des millions d'euros qui sont dépensés dans ces actions et qui le sont quasiment en pure perte. Alors cela permet à quelques jeunes de recevoir un petit salaire. Certains d'entre eux, au moins un, je ne veux pas faire d'amalgame, je ne veux pas généraliser, en tout cas un d'entre eux avait trouvé le moyen d'arrondir ses fins de mois.

Effectivement, pour faire le bilan de ces actions, il n'y a pas grand monde. On déverse l'argent public et puis il n'y a pas de suivi, ou très peu. Et pour ce qui de notre Mairie de Secteur, c'est très difficile de le faire. Autant d'argent pour un résultat aussi médiocre, voire mauvais, à un moment donné il faut savoir dire "stop" ! Je mets ce rapport aux voix.

#### **LE RAPPORT N° 17-30884-DPMS – 17-77 7S EST REJETE A LA MAJORITE DES VOTANTS**

*(Vote "contre" du groupe "Marseille Bleu Marine", et des élus non inscrits – non apparentés, vote "pour" du groupe "Marseille en avant", du groupe Parti Socialiste / Europe Ecologie – Les Verts, et des élus Front de Gauche.)*

#### **RAPPORT N° 17-30835-DEEU – 17-78 7S - DELEGATION GENERALE VILLE DURABLE ET EXPANSION - DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ESPACE URBAIN - DIRECTION DES PARCS ET JARDINS - SERVICE ESPACES VERTS – Installation de toilettes sèches dans les parcs et jardins publics de la Ville de Marseille - Approbation du lancement de l'opération. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours)**

**Madame LELOUIS, rapporteur.-** Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs, ce rapport a pour objet l'approbation du lancement de l'opération de location et maintenance de toilettes sèches dans les parcs et jardins publics de la Ville de Marseille.

En effet, l'intérêt principal de ce dispositif est qu'il est parfaitement autonome, sans apport en eau ni électricité, et qu'il ne nécessite donc pas de travaux de raccordement.

Aujourd'hui, sur les 54 parcs de plus d'un hectare, au moins la moitié nécessiterait la mise en place de toilettes, soit une vingtaine d'installations réparties sur l'ensemble de la commune.

Le prix unitaire de la location et de la maintenance quotidienne d'une telle installation est estimé à 15 000 euros par an. Le budget de fonctionnement annuel nécessaire à cette opération devra donc se situer autour de 300 000 euros. Et l'exécution des prestations nécessite le lancement d'une consultation. Monsieur le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

**Monsieur RAVIER.-** Merci, Mme LELOUIS. S'il n'y a pas d'intervention, je mets ce rapport aux voix.

#### **LE RAPPORT N° 17-30835-DEEU - 17-78 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE**



**RAPPORT N° 17-30840-DEEU – 17-79 7S - DELEGATION GENERALE VILLE DURABLE ET EXPANSION - DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ESPACE URBAIN - DIRECTION DES PARCS ET JARDINS - SERVICE ESPACES VERTS – Mise à disposition gratuite, par le Conseil de Territoire Marseille Provence, de composteurs collectifs dans les parcs et jardins de la Ville de Marseille - Approbation de l'opération et d'une convention cadre - Autorisation de signer les conventions spécifiques. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours)**

**Madame LELOUIS, rapporteur.**- Ce rapport a pour objet l'approbation du lancement de l'opération de mise à disposition gratuite, par le Conseil de Territoire Marseille Provence, de composteurs collectifs dans les parcs et jardins publics de la Ville de Marseille, ainsi que de la convention afférente.

Dans un premier temps, il est convenu de mettre en place les composteurs dans les parcs ayant obtenu le label EcoJardin d'entretien écologique des espaces verts. Pour ce qui concerne notre secteur, il est proposé de mener cette opération dans le parc Athéna, dans le 13<sup>e</sup> arrondissement.

Si je peux me permettre, Monsieur le Maire, je voudrais juste faire un petit rajout. Je pense que, c'est vrai c'est utile les composteurs, mais les mamans qui vont aller dans les parcs avec leur poussette ne vont sûrement pas emmener leurs petits sachets pour les déposer dans les composteurs. Ils serviront pour le nettoyage, c'est certain, pour les entreprises, mais les mamans avec leurs petits sachets, je ne les vois pas. Donc nous voterons pour ce rapport, mais il faudrait, je pense, penser à ceci. Merci.

**Monsieur RAVIER.**- Merci, Mme LELOUIS. S'il n'y a pas d'intervention, je mets ce rapport aux voix.

**LE RAPPORT N° 17-30840-DEEU - 17-79 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE**

**RAPPORT N°17-30986-DEGPC – 17-80 7S - DELEGATION GENERALE ARCHITECTURE ET VALORISATION DES EQUIPEMENTS - DIRECTION ETUDES ET GRANDS PROJETS DE CONSTRUCTION - SERVICE MAITRISE D'OUVRAGE – Reconstruction du groupe scolaire et requalification du stade de la Busserine, Saint-Barthélémy, 14<sup>e</sup> arrondissement - Approbation du protocole transactionnel entre la SOLEAM et l'entreprise Léon GROSSE pour le règlement du marché de travaux n°13-28, relatif au lot n°1. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours)**

**Monsieur DUDIEUZERE, rapporteur.**- Ce rapport a pour objet, dans le cadre de l'opération de reconstruction du groupe scolaire ainsi que du plateau sportif de la Busserine, à Saint-Barthélemy, 14<sup>e</sup> arrondissement, l'approbation du protocole transactionnel annexé dans le rapport, relatif à la résolution amiable du litige qui oppose la SOLEAM et l'entreprise Léon GROSSE, titulaire du lot 1.

En effet, au cours de l'exécution du marché, il est survenu des difficultés d'exécution et sujétions imprévues qui ont conduit le titulaire du lot 1 à réaliser des prestations supplémentaires et qui ont entraîné un allongement de la durée du chantier.

Ces événements ont été à l'origine de différends entre, d'une part, le maître d'ouvrage délégué, le maître d'œuvre, l'OPC et, d'autre, part, le titulaire du lot 1, l'entreprise Léon GROSSE ; différends qui ont donc été estimés entre les deux parties à 154 655 euros.

C'est donc un rapport technique qui permettra à l'entreprise Léon GROSSE d'être payée pour les travaux supplémentaires qu'elle a dû effectuer. Et je vous propose, mes chers collègues, de voter favorablement celui-ci.

**Monsieur RAVIER.**- Merci, M. DUDIEUZERE. Qui veut intervenir ?

**Monsieur MARI.**- Monsieur le Maire, comme l'a rappelé notre collègue, M. DUDIEUZERE, ce n'est qu'un rapport technique, mais étant donné que la rentrée scolaire va bientôt pointer et que l'on n'aura pas de Conseil d'Arrondissements avant la prochaine rentrée scolaire et qu'on parle de l'école Busserine, vous me permettrez de dire juste deux mots, non pas sur l'école de la Busserine elle-même, mais je voudrais vous poser une petite question, Monsieur le Maire.

Entre parenthèses, je vous rappellerai, car vous dites souvent que la répétition c'est de la pédagogie,

qu'à la fois le stade de la Busserine et le groupe scolaire de la Busserine n'ont pas été financés par la Ville de Marseille, mais dans le cadre de crédits spéciaux de la L2, avec clé de répartition habituelle : Etat 27,5 %, Région 27,5 %, Conseil Départemental 22,5 % et MPM 22,5 %. C'était juste un petit aparté.

Sur les écoles, Monsieur le Maire, vous avez pris acte de l'élection d'un nouveau Président de la République, qui avait inscrit dans son programme le dédoublement des cours préparatoires et des classes de CE1 sur l'ensemble des écoles situées en REP ou en REP+. Donc je souhaitais simplement vous demander, parce que votre Adjointe, Mme D'ANGIO, est très active dans le monde des écoles...

**Monsieur RAVIER.-** Merci de le reconnaître !

**Monsieur MARI.-** ...Chacune de ses interventions montre qu'elle est au contact direct, ceci il faut le reconnaître. Donc je voulais savoir si vous-même ou votre Adjointe avez déjà fait un peu, si j'ose dire, le tour des écoles, pour vous rendre compte du nombre d'écoles qu'il serait nécessaire de mettre en travaux, ou tout simplement de séparer en deux des classes par des cloisons mobiles, puisque c'est la solution vers laquelle veut s'orienter la Ville de Marseille en attendant de construire des écoles. Si vous avez fait ce travail de recensement, ce travail de priorisation puisque la rentrée scolaire, c'est quand même en septembre, donc je voulais savoir, le nouveau Président de la République ayant été élu depuis maintenant plus d'un mois, est-ce que dans le mois qui a suivi son élection vous avez pu mettre à profit ce temps pour faire ce travail de recensement et de priorisation des lieux à équiper de cloisons mobiles en attendant la construction d'écoles ?

Ceci, c'était une question sur les écoles. Après, j'aurais deux autres questions, plus généralistes, Monsieur le Maire, puisque l'on arrive en fin de Conseil. Vous ne nous avez pas présenté votre nouveau Directeur Général des Services !

**Monsieur RAVIER.-** Cela va être fait. Vous savez que j'interviens toujours avant le dernier rapport pour remercier les personnes, etc.

**Monsieur MARI.-** On est impatient. Il s'est présenté à nous, mais on ne sait pas de quel service il vient, s'il vient de Marseille, s'il vient du département...

**Monsieur RAVIER.-** ...Vous voulez en savoir des choses !

**Monsieur MARI.-** Je suppose que vous lui avez dit que la durée de vie d'un DGS, avec vous, c'est moins d'un an, je ne sais pas s'il est au courant !

**Monsieur RAVIER.-** La durée de vie d'un DGS, c'est plus long avec moi qu'avec M. HOVSEPIAN !

**Monsieur MARI.-** Et l'autre question : est-ce que vous avez tranché, puisqu'en septembre vous devrez laisser votre mandat, Monsieur le Maire, entre M. DUDIEUZERE et Mme D'ANGIO, pour savoir qui vous succèdera ? Ça peut intéresser certains !

**Monsieur RAVIER.-** Bien sûr, vous avez raison de poser la question ! Mme D'ANGIO, pour répondre sur la partie écoles.

**Madame D'ANGIO.-** M. MARI est toujours en relation et régulièrement avec les écoles de notre secteur. Que l'on fasse un état des lieux ou pas, nous n'avons pas la main mise sur les écoles, vous le savez comme moi, c'est la Ville de Marseille. Je pense que nous aurons ce sujet à l'ordre du jour du Conseil Municipal de lundi et donc j'attends les réponses de la Ville de Marseille avant de pouvoir vous répondre précisément.

**Monsieur MARI.-** Vous avez les idées claires quand même ! *(Rires dans la salle)*

**Madame D'ANGIO.-** Oui, j'ai les idées claires !

**Monsieur RAVIER.-** Merci, Mme D'ANGIO. Oui, le Président de la République, de façon très dogmatique, a décidé qu'il fallait couper en deux des classes, créer des classes, sans se préoccuper des moyens des différentes communes, notamment celle de Marseille, qui a fait la "Une" des médias il y a quelques mois en raison de l'état de certaines de ses écoles –certaines, pas toutes heureusement– qui étaient essentiellement basées, et qui le sont toujours, dans les quartiers Nord, curieusement !

Nous savons donc ce que le Président de la République souhaite, et entre sa promesse électorale et la réalité de nos écoles à Marseille, eh bien, il y a sinon un gouffre, en tout cas une frontière qu'il va être difficile de franchir en quelques semaines ou en quelques mois. Toujours pareil, trouvez-vous de l'argent ! Avant de vouloir promettre monts et merveilles, bon, cela a fonctionné, et c'est peut-être même en partie grâce à cela qu'il a été élu. Mais la réalité maintenant s'impose à tous et Mme CASANOVA va devoir acheter des paravents, des rideaux, puisqu'une des candidates "En marche", sur la circonscription de Bron, alors qu'on lui demandait justement comment elle allait faire pour financer ces fameuses classes à couper en deux, a dit : "eh bien, on mettra des paravents" ! On mettra donc des rideaux et des paravents, ça va faciliter bien sûr l'instruction de ces enfants et la qualité du travail fourni par les enseignants. Enfin, voilà, on est en plein dogme socialiste ou socialisant de M. MACRON...

**Monsieur MARI.-** ...Il est socialiste libéral !

**Monsieur RAVIER.-** Oui, vous savez, maintenant c'est un pléonasme ! Les Socialistes sont libéraux, et même ultralibéraux, cela fait longtemps qu'ils se sont couchés devant ce dogme de l'ultralibéralisme. M. HOLLANDE et son Gouvernement, et son Ministre de l'économie nous l'ont prouvé. Et le Ministre de l'économie devenu Président de la République n'allait pas renier bien sûr ses convictions, et il va même les développer. Alors il les développe tellement qu'il en est aujourd'hui, dans ses délires socialistes, à vouloir créer du jour au lendemain des centaines, des milliers de classes à travers le pays, sans se poser la question de savoir si c'est techniquement et matériellement possible, sans parler du coût financier !

Car les écoles, on peut prendre le cas de l'école Athéna, enfin toutes les écoles sont saturées. Il y a aussi une responsabilité de la Ville, parce qu'il n'y a pas que les REP, il n'y a pas que les écoles en Réseau d'Education Prioritaire qui sont concernées. La réalité veut que les écoles en REP ou REP+ bénéficient déjà de moyens largement supérieurs à celles qui sont dans certains noyaux villageois, par exemple. Pourtant ces écoles des noyaux villageois sont elles aussi dans de grandes difficultés, mais manifestement l'Etat ne s'en préoccupe pas, puisqu'elles ont le privilège, elles ont la chance d'être dans des noyaux villageois ! La chance d'être à l'étroit dans les noyaux villageois ! La chance de payer dans les noyaux villageois ! Etc., etc.

Donc cela va être très compliqué d'appliquer et de mettre en œuvre cette promesse électorale dans nos quartiers, et il en va de la responsabilité de la Mairie de Marseille. Car, vous le savez, et vous l'avez reconnu, je vous en remercie, mais c'est tellement évident, mon Adjointe, Mme D'ANGIO, est chaque jour sur le terrain dans les écoles, non seulement les écoles, mais les crèches, etc. Elle connaît parfaitement la situation, mais elle ne peut que la transmettre, comme elle le fait, tirer la sonnette d'alarme, proposer à celle qui va ou qui peut décider, enfin, finalement ce n'est même pas Mme CASANOVA qui décide, on le sait, c'est le Maire de Marseille qui va trancher, qui va accepter ou pas d'investir dans les écoles, comme le veut le Président de la République.

Donc c'est à lui de nous faire savoir, lundi, sans doute aura-t-il au moins quelques éléments de réponse à nous fournir, c'est à lui de se prononcer. Nous, en tout cas, ce n'est pas faute d'avoir depuis trois ans tiré la sonnette d'alarme et aussi fait des propositions à Mme CASANOVA, qui souvent, trop souvent, ne nous répond même pas ! Je mets donc ce rapport aux voix.

**Madame PONCET-RAMADE.-** Est-ce que je peux intervenir ?

**Monsieur RAVIER.-** Pardonnez-moi, Mme PONCET-RAMADE ! Je vous en prie.

**Madame PONCET-RAMADE.-** A propos des écoles, je crois qu'effectivement nos écoles ont de grands besoins parce que, on s'appuie là sur des chiffres, il y a beaucoup plus de jeunes dans nos écoles, dans les Bouches-du-Rhône, qui ne savent ni lire ni écrire en sortant de leur cursus élémentaire. Il y a ici un des plus mauvais résultats du Bac de France. Au niveau des universités, on est classé 476<sup>e</sup> au protocole de Shanghai, et pas 4<sup>e</sup> comme l'avait dit l'année dernière par erreur Monsieur le Maire, ce qui avait jeté un froid absolu parmi les universitaires du Conseil Municipal, qui se voyaient brutalement propulsés 4<sup>e</sup> alors qu'on était 476<sup>e</sup>.

**Monsieur RAVIER.-** C'est pour ça qu'il reçoit le Maire de Shanghai !

**Madame PONCET-RAMADE.-** Cela n'a rien à voir avec la ville de Shanghai, c'est une notation universitaire. Donc il y a, c'est vrai, un très grand déficit de réussite scolaire à Marseille et dans les Bouches-du-Rhône, mais l'explication est très simple.

Vous regardez quelles sont les sommes dépensées par élève à Marseille et vous remarquez qu'à Lyon c'est 40 % de plus, qu'à Toulouse c'est 50 % de plus, et que quand une ville veut avoir une réussite scolaire, il faut qu'elle s'en donne les moyens. Si on préfère construire des stades, si on préfère construire des Palais de la glisse et de la glace, c'est le choix de la Mairie et du Conseil Municipal. Ce sont eux qui sont responsables du budget de l'éducation. Et si celui-ci est insuffisant, cela donne des résultats insuffisants. C'est-à-dire que ce que vous ne faites pas, vous le retrouvez dans les notes. C'est relativement simple. Si vous mettez un budget hospitalier à tant, il y aura tant de gens qui ne seront pas soignés, etc. Et l'état de nos écoles est effectivement lamentable, parce que la somme d'argent n'est pas au niveau habituel des sommes qui sont données par élève dans toutes les villes. Je vous remercie.

**Monsieur RAVIER.-** Merci, Mme PONCET-RAMADE. Il ne s'agit donc pour vous que d'un problème financier !

**Madame PONCET-RAMADE.-** C'est un choix de combien d'argent on investit pour rénover les écoles. Si on ne met pas un sou, elles ne sont pas rénovées.

**Monsieur RAVIER.-** Le fait que dans certaines classes et dans de trop nombreuses classes ce soit une véritable tour de Babel, où le français est devenu véritablement la langue étrangère, où dans certaines écoles la délirante politique d'immigration fait que l'on parle peut-être plusieurs dizaines de langues dans le même établissement, voire dans la même classe...

**Madame PONCET-RAMADE.-** ...C'est un enrichissement, cela !

**Monsieur RAVIER.-** Oui, on le voit, c'est un enrichissement dans les résultats. Le fait que dans certaines écoles de nos quartiers c'est le chaos –j'allais dire– sécuritaire ou même sécurité, que dans certaines écoles primaires il y ait des barrettes de shit, que certaines écoles comme celle des Oliviers soient incendiées par un élève et que cet élève, parce que mineur, on ne doit pas l'envoyer en prison, mais que même sa famille n'ait reçu aucune sanction et que le gamin ait été scolarisé dans un autre établissement, qui n'est pas de type Pailleron, comme ça au moins ça brûlera moins vite la prochaine fois !

Donc le fait que l'insécurité dans ces établissements, tant pour les enfants que pour le corps enseignant que pour bien sûr les agents, que cette insécurité y règne, vous ne pensez pas que cela puisse être aussi à l'origine d'un retard accumulé par les enfants, parce qu'ils ne peuvent pas recevoir, on ne peut pas enseigner dans le chaos, dans l'insécurité ?

Quand les enfants se rendent à l'école à Frais Vallon, eh bien, ils passaient –vous voyez, j'ai le souci de tous les enfants, y compris ceux de Frais Vallon–, lorsqu'ils passaient devant ce mur où les inscriptions ont été effacées, mais du temps où il y avait les inscriptions "shit beuh coke 22 h - 6 h" avec la flèche pour trouver, qui vous accompagnait, qui vous montrait la voie pour vous fournir en toutes sortes de produits. Et au pied de cette inscription, là, avec des jeunes gens assis sur leur canapé, j'ai vu moi-même de mes yeux des gamins avec leur cartable, ce sont des enfants, s'arrêter devant ce mur et regarder ce qui était inscrit. Et cette inscription est restée pendant des semaines, c'était inscrit aussi du côté du métro.

Quand des enfants qui sont déjà dans la difficulté parce qu'à la maison on ne parle peut-être pas le français, donc ça n'aide pas, on a voté des rapports ici pour que les parents puissent apprendre le français, bénéficier de certains cours de langue française, cela montre bien que la politique d'immigration est un échec et qu'elle est un poids. Donc ces enfants pour qui déjà à la maison ce n'est pas facile, dans leur établissement c'est tout aussi difficile et dans la rue autour de l'établissement il y a un véritable chaos.

Donc, tant que vous ne prendrez pas en compte ces éléments-là et d'autres, il n'y a pas que ça, mais il y a aussi ceux-là, mais vraiment vous les niez, il sera toujours extrêmement compliqué d'obtenir de meilleurs résultats pour nos écoles primaires et ensuite pour d'éventuels bacheliers.

C'est quand même extraordinaire que vous vous refusiez à le voir ! Les enseignants nous le disent, ils n'en peuvent plus. Et je ne parle même pas, tout en en parlant un peu, de cette responsable d'établissement, je ne citerai même pas l'arrondissement pour qu'elle ne subisse pas de représailles, qui nous faisait part de son inquiétude. Alors je peux vous garantir qu'elle ne vote pas pour nous,

celle-là, mais elle s'est livrée de façon sincère et apolitique, en me disant qu'il y avait de plus en plus de jeunes filles qui ne venaient plus en sport et notamment à la piscine -vous voyez, même quand il y a des piscines, eh bien, il y a de moins en moins de nageuses- et qu'elles étaient de plus en plus nombreuses à être voilées, des enfants, je dis bien des enfants, travaillées à l'esprit qu'elles étaient par des agents, ce n'est même pas des imams, ou des imams autoproclamés, ou par les grands frères venus du bled, je vous le vends tel qu'on me l'a vendu, et qu'elles sont de plus en plus nombreuses à se couper du modèle républicain et de l'école républicaine.

Ça aussi c'est un élément. Je ne dis pas que c'est le seul, je dis que c'est un élément et cela vous échappe ! Mais il faut avoir le courage de le dire et d'en tirer les conséquences, des enseignements, pour mener une action vigoureuse. Tant que vous le niez et que vous considérez qu'il ne s'agit que d'une question financière, eh bien, vous irez d'échec en échec ! Et ces enfants se couperont de plus en plus de notre modèle républicain, se couperont de nos lois, etc., etc.

Ce trafic de drogue qui fait qu'aujourd'hui il y a peut-être plusieurs centaines, je ne voudrais pas exagérer, d'enfants qui font les choufs, qui ne vont plus à l'école, ce n'est pas la faute au Front National ! Ce n'est pas la faute à Marine LE PEN ! Cela aussi vous ne le voyez pas, cet argent facile qui veut que des gamins de 12 ans, 10 ans même, gagnent en une semaine ce que le père gagnait, quand il travaillait, en un mois ; ils sont là dans la nature, personne ne s'occupe d'eux, ils sont coupés...

**Monsieur MARI.-** ...A quel endroit, des gamins de 10 ans, Monsieur le Maire ?

**Monsieur RAVIER.-** Il suffit d'aller dans les cités, M. MARI. Et quand je dis 10-12 ans, ils débutent !

*(Echange de propos simultanés)*

**Monsieur MARI.-** On ne nie pas qu'il y a des dealers dans les cités, mais des gamins de 10-12 ans, Monsieur le Maire, c'est grave ce que vous êtes en train de dire !

**Plusieurs élus.-** C'est la vérité ! Toutes les cités... *(Echange de propos simultanés)*

**Monsieur RAVIER.-** On se calme ! Celles et ceux qui mènent une action sociale ou professionnelle dans ces cités, les infirmières par exemple, je vois l'une d'entre elles qui est élue ici et qui est un petit peu scandalisée devant autant de mauvaise foi, eh bien, ces professionnels des télécoms, ces médecins, ces pompiers qui sont fouillés à l'entrée, peut-être par des gamins un peu plus âgés, je dis 10-12 ans, mais 15 ans c'est déjà grave, et vous êtes là à penser qu'il ne s'agit que d'un problème financier !

Il y aussi ce problème de société de surconsommation, d'argent facile, qui fait que de plus en plus de gamins se déscolarisent. Et qu'est-ce que l'on va en faire de ceux-là ? Vous croyez que de mettre 40 euros par an de plus pour ces enfants cela va permettre de rétablir la situation ?

Eh bien, là aussi, il y a des mesures énergiques à prendre, il serait temps que nous les prenions et de combattre férocement le trafic de drogue, férocement et non pas faire croire à ces jeunes que, ma foi, finalement le shit ce n'est pas si grave que ça, c'est comme le tabac, on va encadrer ça et puis ça ira mieux.

Je rappelle que dans certaines cités ils anticipent déjà la folie que votre leader proposait, celui qui a pris sa retraite en tout cas électorale, M. MENNUCCI, qui proposait, encore il y a peu, de légaliser le trafic d'herbe ou de shit. Je vous informe, car peut-être que vous ne le savez pas, qu'à la Paternelle, aux Micocouliers, ils ont déjà anticipé et y se développe le trafic de coke. Alors ce n'est pas encore au même prix qu'une barrette de shit, mais les prix commencent à baisser ; ils anticipent la légalisation, qui est pour moi une folie, et un trafic en remplacera un autre.

Donc ce trafic-là qui conduit les enfants à trafiquer et à gagner de l'argent facilement plutôt que d'aller à l'école, il faut le combattre férocement et sans faiblesse, être impitoyables avec les trafiquants de drogue, ce que la Ville ne peut pas faire toute seule, mais en tout cas les parlementaires qui siègent au Conseil Municipal ne souhaitent pas faire, ce que l'Etat ne souhaite pas faire, et on glisse toujours plus, plus vite, vers l'abîme.

Alors, vos 40 euros, Mme PONCET-RAMADE, ce n'est pas la solution miracle, ça peut peut-être apporter quelque chose, mais il y a tellement d'autres choses à faire ! Et ce constat, et qui est partagé maintenant par de plus en plus de représentants du corps enseignant, parce qu'ils subissent cette insécurité dans leur chair, eh bien, c'est un élément important que vous refusez de prendre en compte ! Eh bien, ce n'est pas demain que Marseille va pouvoir progresser dans ce classement !

Je mets ce rapport aux voix.

## **LE RAPPORT N° 17-30986-DS - 17-80 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE**

**Monsieur RAVIER.-** Avant de passer au dernier rapport, je veux adresser mes remerciements aux Services bien sûr, à mon Cabinet, à Mme HARMS, à Mme HABLLOT, Directrice du Service des élus, à Mme (GIUSTI), qui est ici avec nous aujourd'hui, à Nora, qui a fait des kilomètres, à Mme LABORDE, que je n'oublie pas. Merci à vous d'avoir préparé ce Conseil, aux associations présentes, je vois l'association de Promotion et de Sauvegarde du Poumon Vert de Saint-Mitre, l'association Agir pour Saint-Jérôme, et puis la presse, qui nous fait l'honneur de sa présence.

Merci à la Direction Générale des Services représentée par M. KOSKA Stéphane, qui a toutes les qualités donc, trois Stéphane dans la même Mairie ça fait beaucoup, mais un seul DGS. Alors, je ne vais vous raconter sa vie privée, parce que par définition elle est privée. Il est donc Directeur Général des Services. Est-il nécessaire d'en dire plus ? Non. On n'est pas au commissariat quand même ! Il n'est pas fiché S, si vous voulez le savoir, parce que comme il pleut des fichés S, mais vous vous en moquez de ça, c'est vrai. Donc nous lui souhaitons...

**Monsieur MARI.-** De tenir plus d'un an !

**Monsieur RAVIER.-** ...Tout le courage du monde pour le travail qu'il doit accomplir. Il l'a déjà entamé avec détermination et succès, et il a tout mon soutien pour les projets qu'il a déjà entamés.

**Monsieur MARI.-** Votre ancien Directeur Général des Services est toujours dans la Mairie ou bien il est reparti ?

**Monsieur MAURY.-** Téléphonnez à M. RUSCONI !

**Monsieur RAVIER.-** M. MARI, vous voulez tout savoir, nous sommes en Conseil d'Arrondissements, nous ne sommes pas là pour faire connaître l'action des services !

**Monsieur MARI.-** Mais il est reparti ?

**Monsieur RAVIER.-** Non, il a des raisons de ne pas être là. Après, si vous voulez en savoir plus, effectivement contactez M. RUSCONI, qui vous en donnera la raison. Mais les raisons n'ont rien à voir avec les relations..., ce sont des raisons valables, malheureusement, je dirais. Voilà, donc merci aux Services et au Cabinet !

**Monsieur MARI.-** Monsieur le Maire, vous ne m'avez pas répondu !

*(Echange de propos simultanés entre élus)*

**Monsieur RAVIER.-** Les élections de la semaine dernière, même si elles n'ont pas permis l'élection d'un Député Front National, patriote, etc., cers que vous voulez, je vois quand même ce résultat comme un encouragement, après simplement seulement trois ans de présence à la tête de cette Mairie d'Arrondissements, vous le savez, M. MARI, là je suis sûr que vous ne me contredirez pas, avec peu de moyens, avec peu de pouvoir décisionnaire si ce n'est pour les attestations d'accueil, eh bien, si nous n'avons pas beaucoup de pouvoir, nous avons une grande détermination. Et nous en prenons des pouvoirs puisque l'on ne nous les donne pas ! Puisqu'on ne nous les donne pas, on les prend et dans l'intérêt général. Et cette action en faveur de l'intérêt général nous a quand même permis d'obtenir près de 48 % des voix, donc un soutien quand même sinon majoritaire en tout cas massif, malgré l'hostilité de l'ensemble de la classe politique.

Il y a de nombreux noyaux villageois et des quartiers populaires qui nous ont sinon plébiscités en tout cas apporté un soutien au-delà de 50 %. C'est un encouragement à travailler davantage, même si cela va être difficile, parce que les Adjointes sont déjà pied au plancher. Et même celles et ceux qui ne sont pas Adjoint participent au travail qui est effectué chaque jour ici. Donc, travailler davantage, travailler mieux, c'est toujours possible, pour que dans trois ans, eh bien, nous passions de 48 à 51 % ! Qui sait ce qui se passera dans trois ans ? Est-ce que dans cette Mairie de Secteur, au soir du 1<sup>er</sup> tour, il sera décidé d'un duel, qu'a tant espéré M. MIRON il y a trois ans et qui n'est pas venu, peut-être qu'il aura mieux cette fois, entre nous et la Gauche, peut-être que ce sera vous, M. MIRON, si vous vous représentez, de vous prononcer, ou à nous, on ne sait pas.

**Monsieur MIRON.-** Pour l'instant, c'est qui est le prochain Maire ici, c'est la question. Pour le reste, on verra.

**Monsieur RAVIER.-** Je vais y venir. Donc nous avons bien travaillé...

**Monsieur MARI.-** ...Vous aviez promis de rester pourtant, si je me souviens bien.

**Monsieur RAVIER.-** Les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent, vous le savez bien ! Alors nous avons bien travaillé, l'équipe va continuer à travailler...

**Monsieur MARI.-** ...Vous allez nous manquer !

**Monsieur MAURY.-** Mais il restera !

**Monsieur RAVIER.-** Vous savez, M. MARI, je suis comme François MITTERRAND, je crois en la force de l'esprit. Je ne vous quitterai pas par la force de l'esprit, et je ne compte pas mourir tout de suite, je vous le dis.

Mais je n'ai pas encore pris ma décision. Et quoi qu'il soit décidé, quelle que soit la personne qui sera assise à cette place au mois de septembre ou d'octobre, le travail continuera, la ligne qui est la nôtre depuis trois ans sera la même, elle sera développée. Pour les Centres Sociaux aussi : s'ils disent "nous, on ne fait plus de politique", eh bien, on les soutiendra. Et nous continuerons donc notre travail dans l'intérêt général, en continuant à créer des structures soutenues par Mme MASSE et nous la remercions d'avoir soutenu ce Parc pour enfants à Saint-Just, qui a vu le jour, ce n'était pas de la "com", la rénovation du stade des Mourets, qui a vu le jour, ce n'était pas de la "com". Ce club "La Fleur de l'âge" pour les Seniors, ce n'était pas de la "com", cela a vu le jour et ça se développe. Et les actions menées pour la propreté, pour les associations, pour les jeunes, pour la culture, eh bien, tout cela sera confirmé et développé quel que soit le Maire qui siègera à cette place dans quelques semaines.

Donc merci à tous ! Je n'ai rien oublié ? C'est bon, cette fois ? On peut aborder le dernier rapport.

### **Distribué en séance**

#### **RAPPORT N° 17-30941-SPU – 17-81 7S - DELEGATION GENERALE URBANISME AMENAGEMENT ET HABITAT - SERVICE PROJETS URBAINS – Avis du Conseil Municipal sur la modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme de Marseille. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours)**

**Monsieur DUDIEUZERE, rapporteur.-** Ce rapport a pour objet l'approbation du projet de modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme de la Ville de Marseille.

Ce Plan Local D'urbanisme, qui en est donc à sa 3<sup>e</sup> modification, fait suite à l'ancien POS, Plan d'Occupation des Sols, et sera remplacé prochainement, vous le savez, par le PLUi, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Et j'en profite pour vous informer, et nous avons déjà reçu une lettre à ce sujet, qu'il y aura ici même, le 27 novembre, en Mairie de Secteur, une réunion publique d'information pour la mise en place de ce Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Alors nous avons dans ce Pan Local d'Urbanisme, quand on le lit comme ça c'est un document assez important, il faut beaucoup de temps, mais il y a des choses qui peuvent paraître intéressantes pour nos quartiers, pour notre secteur, je citerai par exemple : la requalification des noyaux villageois de la Rose, de Saint-Jérôme, de Sainte-Marthe, la requalification de la RD4, la création des voies U236, U240, la LiNEA, le contournement du noyau villageois de Château-Gombert, le BHNS, etc., etc.

Malheureusement, ce qui est à déplorer, c'est que de tous ces aménagements, de tous ces grands projets, on n'en voit pas ou guère le début du commencement. Par contre, tout ce qui est permis de construire, et je ne crois pas qu'il faille là développer plus que cela parce que l'on en parle assez régulièrement dans ce Conseil d'Arrondissements, les permis de construire, eux, fleurissent à foison dans nos quartiers : à Château-Gombert, à Saint-Mitre, à la Croix-Rouge, etc.

Et tous ces aménagements que je viens de citer et qui sont, eux, inscrits sur le PLU malheureusement ne suivent pas. C'est le cas encore une fois, comme on le dit à chaque fois, de créer ces aménagements et de faire un moratoire, d'arrêter tous ces permis de construire.

Monsieur le Maire, je vous demande de bien vouloir mettre aux voix ce rapport.

**Monsieur RAVIER.**- Merci, M. DUDIEUZERE.

Avant que vous ne partiez, si l'on ne se revoit pas avant le prochain Conseil fin septembre ou fin octobre, ce soir il y a le concert de voix gospel, il y a les concerts "tributes" à partir de demain soir, il y a de nombreux rendez-vous culturels et festifs tout au long du mois de juillet, il y aura bien sûr la Saint-Eloi, que je n'oublie pas...

**Monsieur MARI.**- On est invités là, Monsieur le Maire ? Ou...

**Monsieur RAVIER.**- C'est gratuit, c'est ouvert à tous et même au-delà des frontières du 13<sup>e</sup> et du 14<sup>e</sup> arrondissement.

**Monsieur MARI.**- Ce n'est pas que pour les élus du Front National !

**Monsieur RAVIER.**- Nous y serons, mais pas en tant qu'élus, nous sommes aussi des habitants et nous festoierons avec toutes celles et ceux qui voudront passer un bon moment, le collectif métissé, le 6 juillet.

**Monsieur MARI.**- Excusez-moi, je serai à Naples !

**Monsieur RAVIER.**- Vous serez à Naples. "Voir Naples et mourir", mais quand même revenez-nous en bonne santé, M. MARI, vous nous manqueriez ! C'est très sincère.

Donc beaucoup de rendez-vous qui permettront à la population, si elle le souhaite, de passer d'agréables moments, la Saint-Eloi bien sûr et le Festival international de folklore de Château-Gombert, et les activités bien sûr de la Mairie Centrale, que vous pouvez découvrir sans doute sur le site, pour que l'été soit un agréable moment pour tous les Marseillais.

**Monsieur MARI.**- Le site est reparti ?

**Monsieur RAVIER.**- Dans quelques jours.

**Monsieur MARI.**- Un an de pause !

**Monsieur RAVIER.**- Il va être magnifique. Je mets le rapport aux voix.

#### **LE RAPPORT N° 17-30941-SPU – 17-81 7S EST REJETE A LA MAJORITE DES VOTANTS**

*(Vote "contre" du groupe "Marseille Bleu Marine", et des élus non inscrits – non apparentés, vote "pour" du groupe "Marseille en avant", du groupe Parti Socialiste / Europe Ecologie – Les Verts, et des élus Front de Gauche, abstention de Mme MASSE.)*

#### **ADDITIF 1 RECU VENDREDI 16 JUIN 2017 HORS DELAIS** **RAPPORTS NON ENROLES**

##### **RAPPORT 17-30721-DVSEJ**

DELEGATION GENERALE EDUCATION CULTURE ET SOLIDARITE - DIRECTION DE LA VIE SCOLAIRE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE - SERVICE DE LA JEUNESSE - Tarifs Service de la Jeunesse 2017/2018.

##### **RAPPORT 17-30700-DVSEJ**

DELEGATION GENERALE EDUCATION CULTURE ET SOLIDARITE - DIRECTION DE LA VIE SCOLAIRE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE - DIRECTION DE LA PETITE ENFANCE - Modification du règlement de fonctionnement des établissements municipaux d'accueil du jeune enfant.

##### **RAPPORT 17-30963-DASS**

DELEGATION GENERALE EDUCATION CULTURE ET SOLIDARITE - DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITE - Redéfinition des Zones de Vie Sociale des Maisons Pour Tous et des Centres Sociaux.



**RAPPORT 17-30701-DVSEJ**

DELEGATION GENERALE EDUCATION CULTURE ET SOLIDARITE - DIRECTION DE LA VIE SCOLAIRE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE - DIRECTION DE LA PETITE ENFANCE - Politique en faveur de la Famille - Attribution de subventions d'investissement et de fonctionnement aux associations et organismes à but non lucratif - IFAC - Léo Lagrange Méditerranée – Saint-Joseph Afor - Île aux Enfants 13 - Centre de Culture Ouvrière - Maison du Vallon.

**Rapport 17-30723-DVSEJ**

DELEGATION GENERALE EDUCATION CULTURE ET SOLIDARITE - DIRECTION DE LA VIE SCOLAIRE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE - SERVICE DE LA JEUNESSE - Subventions allouées aux associations dans le cadre de MP 2017.

**Rapport 17-30814-DGVDE**

DELEGATION GENERALE VILLE DURABLE ET EXPANSION - SERVICE SOLIDARITE ET LUTTE CONTRE L'EXCLUSION - Attribution de subventions à des associations de Solidarité, de Lutte contre l'Exclusion et d'Intégration - Libéralités - 1<sup>ère</sup> répartition 2017.

**Rapport 17-30856-DASS**

DELEGATION GENERALE EDUCATION CULTURE ET SOLIDARITE - DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITE - Attribution de subventions à des associations œuvrant en faveur des familles - 2<sup>ème</sup> répartition 2017.

**Rapport 17-30989-DGAVE**

DELEGATION GENERALE ARCHITECTURE ET VALORISATION DES EQUIPEMENTS - Piscines de la Bombardière dans le 12<sup>e</sup> arrondissement, de la Busserine dans le 14<sup>e</sup> arrondissement et de la Castellane dans le 16<sup>e</sup> arrondissement - Approbation de l'augmentation de l'affectation de l'autorisation de programme relative aux travaux – Financement

**Rapport 17-31055-DPE**

DELEGATION GENERALE VILLE DURABLE ET EXPANSION - DIRECTION DES PROJETS ECONOMIQUES - SERVICE EMPLOI - Attribution de subventions en partenariat pour l'année 2017 à des associations qui œuvrent en faveur de l'insertion professionnelle et de l'emploi - 2<sup>e</sup> série - Approbation de conventions.

**Rapport 17-30907-DSFP**

DELEGATION GENERALE URBANISME AMENAGEMENT ET HABITAT - DIRECTION DE LA STRATEGIE FONCIERE ET DU PATRIMOINE - SERVICE DE L'ACTION FONCIERE - 13<sup>e</sup> arrondissement - Château-Gombert - Boulevard René Chaillan - Cession d'un terrain nu au profit de la société Eiffage Immobilier Méditerranée cadastré Château-Gombert E n°197 pour une superficie de 4 265 m<sup>2</sup>.

**Rapport 17-30912-DSFP**

DELEGATION GENERALE URBANISME AMENAGEMENT ET HABITAT - DIRECTION DE LA STRATEGIE FONCIERE ET DU PATRIMOINE - SERVICE DE L'ACTION FONCIERE - 14<sup>e</sup> arrondissement - Parc Corot - Constitution d'une servitude de cour commune sur une partie de la parcelle cadastrée 894 C n°28 appartenant à la Ville de Marseille au profit de la parcelle cadastrée 894 C n°30 appartenant à la SA HLM NEOLIA.

**Rapport 17-30956-DPMS**

DIRECTION GENERALE DES SERVICES - DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE ET DE LA SECURITE - SERVICE PREVENTION DE LA DELINQUANCE - Attribution de subventions pour des actions de prévention de la délinquance (organismes associatifs).

**Rapport 17-30980-DEEU**

DELEGATION GENERALE VILLE DURABLE ET EXPANSION - DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ESPACE URBAIN - SERVICE NATURE EN VILLE ECOCITOYENNETE - Attribution de subventions à différentes associations œuvrant dans le domaine de l'environnement - Approbation de conventions.

**Rapport 17-31057-DPE**

DELEGATION GENERALE VILLE DURABLE ET EXPANSION - DIRECTION DES PROJETS ECONOMIQUES - SERVICE EMPLOI - Attribution d'une subvention en partenariat pour l'année 2017 à la Mission Locale de Marseille pour son action Un réseau d'entreprises pour recruter autrement - 100 chances 100 emplois - Approbation d'une convention.

**Rapport 17-30933-DAH**

DELEGATION GENERALE URBANISME AMENAGEMENT ET HABITAT - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DE L'HABITAT - DIRECTION DES RESSOURCES PARTAGEES - Gestion des espaces extérieurs des groupes Lilas - Oliviers dans le 13<sup>e</sup> arrondissement, Saint-Barthélemy dans le 14<sup>e</sup> arrondissement, Vert Bois dans le 14<sup>e</sup> arrondissement, Bleuets - Lavandes - Eglantiers dans le 13<sup>e</sup> arrondissement, Château Saint-Loup dans le 10<sup>e</sup> arrondissement - Saint-Pierre dans le 5<sup>e</sup> arrondissement et Blancarde dans le 12<sup>e</sup> arrondissement - Subventions à Habitat Marseille Provence au titre des dépenses réalisées en 2016.

**ADDITIFS 2 ET 3 RECUS MARDI 20 JUIN 2017 HORS DELAIS RAPPORTS NON ENROLES****Rapport 17-30712-DVSEJ**

DELEGATION GENERALE EDUCATION CULTURE ET SOLIDARITE - DIRECTION DE LA VIE SCOLAIRE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE - Nouvelles dispositions particulières des garderies du matin et du soir.

**Rapport 17-30458-DS**

DELEGATION GENERALE ARCHITECTURE ET VALORISATION DES EQUIPEMENTS - DIRECTION DES SPORTS - Attribution de subventions aux associations sportives - 3<sup>e</sup> répartition 2017 - Approbation de conventions - Budget Primitif.

**Rapport 17-31034-DAC**

DELEGATION GENERALE EDUCATION CULTURE ET SOLIDARITE - DIRECTION DE L'ACTION CULTURELLE - Attribution de subventions d'investissement à différentes associations des Arts de la Scène - Approbation des affectations de l'autorisation de programme - Approbation des conventions de financement conclues entre la Ville de Marseille et les différentes associations : "Théâtre du Merlan", "Théâtre du Gymnase Armand Hammer - Bernardines", "Festival de Marseille", "Lieux Publics - Centre National de Création des Arts de la Rue", "Maison des Eléments Artistiques Autrement Réunis Indépendants", "Agence de Voyages Imaginaires", "Générik Vapeur", "La Cité - Espace de Récits Communs", "City Zen Café".

**Rapport 17-31029-DAC**

DELEGATION GENERALE EDUCATION CULTURE ET SOLIDARITE - DIRECTION DE L'ACTION CULTURELLE - Approbation d'attribution de subventions de fonctionnement et d'aide à l'action année 2017 aux associations culturelles - 3<sup>e</sup> répartition - Approbation des avenants et des conventions conclus entre la Ville de Marseille et diverses associations.

**Rapport 17-31023-DF**

DELEGATION GENERALE MODERNISATION ET GESTION DES RESSOURCES - DIRECTION DES FINANCES - Garantie d'emprunt - Phocéenne d'Habitations - Les Balustres - Halls d'immeubles - Réhabilitation de 363 logements dans le 13<sup>e</sup> arrondissement.

**Rapport 17-31065-DPE**

DELEGATION GENERALE VILLE DURABLE ET EXPANSION - DIRECTION DES PROJETS ECONOMIQUES - SERVICE RAYONNEMENT ECONOMIQUE - Attribution d'une subvention à l'association Médinsoft pour la réalisation d'un programme d'actions dans le cadre de la French Tech 2017 - Approbation d'une convention.

**Rapport 17-31022-DAVC**

DELEGATION GENERALE MODERNISATION ET GESTION DES RESSOURCES - DIRECTION DE L'ACCUEIL ET DE LA VIE CITOYENNE - SERVICE DES BUREAUX MUNICIPAUX DE PROXIMITE ET DE L'ETAT CIVIL - Développement d'un projet concernant la préfiguration et le pilotage relatifs à la mise en place des futurs Bureaux Municipaux de Proximité Numériques - Affectation de l'autorisation de programme - Financement.

**Rapport 17-30898-DGUP**

DELEGATION GENERALE VILLE DURABLE ET EXPANSION - DIRECTION DE LA GESTION URBAINE DE PROXIMITE - SERVICE MOBILITE ET LOGISTIQUE URBAINE - Dispositions relatives au stationnement payant sur voirie : durées de stationnement autorisées, tarifications, approbation du montant du Forfait de Post Stationnement et du conventionnement avec l'ANTAI pour son traitement.

**Rapport 17-30844-DGUP**

DELEGATION GENERALE VILLE DURABLE ET EXPANSION - DIRECTION DE LA GESTION URBAINE DE PROXIMITE - SERVICE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DES HANDICAPEES - DIVISION DES PERSONNES HANDICAPEES - Attribution de subventions aux associations œuvrant en faveur des personnes handicapées – 1<sup>ère</sup> répartition - Approbation des conventions annexées.

**Rapport 17-31043-DGSE**

DIRECTION GENERALE DES SERVICES - DIRECTION DU SECRETARIAT GENERAL - Transferts d'équipements culturels et sportifs à la Métropole Aix-Marseille Provence.

**Rapport 17-30916-DSFP**

DELEGATION GENERALE URBANISME AMENAGEMENT ET HABITAT - DIRECTION DE LA STRATEGIE FONCIERE ET DU PATRIMOINE - SERVICE DE L'ACTION FONCIERE - 13<sup>e</sup> arrondissement – Saint-Just - 39, boulevard Perrin - Mise à disposition par bail emphytéotique administratif d'un bien immobilier cadastré 888 section K n°31 pour une superficie de 2 082 m<sup>2</sup> au bénéfice de l'association Ambition-Cité.

**Monsieur RAVIER.**

Bonne soirée et bon été à tous et à toutes !

*La Séance du Conseil d'Arrondissements est levée à 17 h 40, par M. Stéphane RAVIER, Maire du 7<sup>e</sup> Secteur.*

\* \* \*